VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS

LA TURBIEinfos

N° 67 rentrée 2014



Notre dossier p. 11

NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Des défis à relever pour 2014-2020

SOMMAIRE LA TURBIEinfos

N°67 - Rentrée 2014

LE DOSSIER p.11 à 16

MUNICIPALES 2014

Une nouvelle équipe à la Mairie

Le 5 avril dernier, Jean-Jacques Raffaele a été élu à la tête du nouveau conseil municipal de La Turbie. Pour relever les défis des six prochaines années et répondre aux nombreuses attentes des Turbiasques, il promet une gestion efficace, transparente et de proximité. Présentation.



Photo de couverture : A vol d'oiseau - Pierre Behar

NUMÉROS UTILES

Services d'urgence

. Pompiers	18
. Caserne de La Turbie	04 93 41 22 25
. Police municipale	04 92 41 51 61
. Gendarmerie nationale	17 ou 04 93 41 09 51

Services de santé

. Assistante sociale
Permanences en mairie les jeudis de 9h à 11h30
. Pharmacie 04 93 41 16 50
Permanences de médecins en page 27

Services publics

. Mairie 04 92 41 51 61
Courriel : accueil@ville-la-turbie.fr
Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 14h à 17h et 2 samedis par mois de 9h à 12h (Etat civil uniquement)
. Point Information Tourisme 04 93 41 21 15
Courriel : info@ville-la-turbie.fr
Ouvert du lundi au samedi matin :
janvier à juin et sept. à déc. : 9h30-13h / 14h30-17h30
juillet et août : 9h-13h / 14h30-18h30

. Ecole élémentaire	04 93 41 14 56
. Ecole maternelle	04 93 41 16 29
. Cantine municipale	04 93 41 24 86
. Crèche multi-accueil d'Eze	04 93 41 16 20
. Point Jeunes	04 92 10 84 35
. Déchèterie	04 93 35 94 30

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h
. Médiathèque intercommunale 04 93 35 41 45
Ouverte du mardi au samedi (fermée le lundi)
mardi et vendredi : 16h-18h - mercredi : 10h-13h / 15h-18h
jeudi : 10h-12h30 - samedi : 10h-17h
. Com. d'Agglo. de la Riviera Française 04 92 41 80 30
. Sivom de Villefranche-sur-mer 04 93 01 86 60

Autres

. Vétérinaire	04 93 41 01 46
. La Poste	04 92 41 34 15
. Taxi	06 07 01 70 93

LA TURBIEinfos
Magazine de la Ville de La Turbie
Mairie - Avenue de la Victoire - 06320 La Turbie
Email : info@ville-la-turbie.fr - Internet : www.ville-la-turbie.fr

Directeur de la publication : Jean-Jacques Raffaele
Comité de rédaction : Hélène Grouselle, Brigitte Albertini, Laure Chibane, Jean-Philippe Gispalou, Philippe Matz, Sandrine Rocca, Brigitte Tapiero
Rédaction : Marie-Evelyne COLONNA
Maquette : Nadège BERRO
Impression : Imprimerie CROUZET, 34, boulevard de l'Oli - 06340 La Trinité
Tirage : 1600 exemplaires
Crédit photos : M-E Colonna, N. Berro, Microsoft, Fotolia et associations Turbiasques

Dans un souci de respect de la nature, nous avons choisi un imprimeur labellisé "Imprim'Vert" qui s'engage à réduire les impacts environnementaux liés à son activité.



AVIS

La mairie recherche une personne sérieuse pour distribuer La Turbie Infos dans les boîtes aux lettres de la commune. Si vous êtes intéressé(e), merci de contacter le service communication au 04 93 41 21 15.





LE MOT DU MAIRE

Chers amis Turbiasques,

Voici donc le premier numéro de La Turbie Infos de notre mandature. L'occasion de vous remercier une nouvelle fois de nous avoir portés, mon équipe et moi-même, à la tête de la mairie. Et de vous le réaffirmer : nous tiendrons nos engagements, dans la clarté et la transparence.

Nous allons développer une meilleure communication. L'âpreté de la campagne électorale nous a convaincus de la nécessité d'entretenir en permanence le dialogue avec vous. Cela signifie d'abord vous écouter : 15 conseillers municipaux et adjoints dits " référents de proximité " sont désormais à votre disposition pour recueillir vos questions, préoccupations et suggestions.

De notre côté, nous vous informerons très régulièrement de la mise en œuvre et de l'avancement de nos projets, au travers de La Turbie Infos, en parution semestrielle à partir de 2015, en alternance avec une Gazette dédiée à l'actualité du village et de ses habitants. Vous retrouverez ces supports sur le nouveau site Internet de la commune, en cours de refonte pour vous offrir un meilleur service.

Au fil des pages de ce numéro spécial post-élections, chacun des élus auxquels j'ai confié une responsabilité vous présente sa feuille de route et, déjà, les premières mesures prises dans le cadre de la politique que nous avons déterminée ensemble avec une priorité : maîtriser les dépenses publiques.

La rentrée scolaire 2014/2015 verra un nouveau temps pour l'école élémentaire : je souhaite ardemment que ce rythme scolaire, établi avec parents et enseignants, apporte aux enfants l'épanouissement escompté.

En septembre également, je vous invite à une belle fête : la célébration conjointe de la Saint Michel et du 10ème anniversaire du jumelage de La Turbie avec Sarre. A cette occasion, nous recevrons les Saroleins qui nous ont réservé un accueil chaleureux en juin dernier. Je vous attends nombreux pour faire de cet anniversaire des instants de partage et d'amitié.

Très sincèrement,
Jean-Jacques Raffaele

Le coup de chapeau de la rédaction

ALEXANDRE FREU

Lauréat du 3ème prix du concours général des lycées

Elève en 1ère S au lycée Masséna (Nice), Alexandre Freu, 17 ans, est le lauréat du 3ème prix du prestigieux Concours général des lycées de France, option Histoire, après avoir planché sur " Les grands comportements politiques en Europe de la fin du XIXème à la fin du XXème siècle ".

" Un sujet qui nécessite un bon esprit de synthèse et une vision globale de l'Histoire ", a commenté le jeune Turbiasque qui se passionne par ailleurs pour la chose publique et vise la carrière diplomatique.

Après avoir reçu son prix des mains du ministre de l'Education nationale, Benoit Hamon, à la Sorbonne, le 11 juillet dernier, Alexandre, entouré de sa famille et de ses amis, a été reçu en mairie, le 19 juillet. Une cérémonie conviviale au cours de laquelle le maire, puis Xavier Beck, conseiller général, maire de Cap d'Ail, l'ont félicité et encouragé à poursuivre dans la voie qu'il s'est tracée. Prochaines étapes : le bac et Sciences Po. Tous nos vœux de succès l'accompagnent.



Entouré de sa famille, Alexandre a reçu les félicitations de Xavier Beck et Jean-Jacques Raffaele.

FONDATION PRINCESSE CHARLÈNE DE MONACO

Sauver des vies

SÉCURISER LES ACTIVITÉS NAUTIQUES DE TOUS : TEL EST L'OBJECTIF D'UNE OPÉRATION MONTÉE CET ÉTÉ À LA PISCINE DE LA TURBIE, GRÂCE À LA VOLONTÉ ET AU FINANCEMENT DE LA FONDATION PRINCESSE CHARLÈNE DE MONACO.

" *Hip hip hip ! Hourra !* ". Le jeudi 26 juin, autour de la piscine, quelque 150 enfants applaudissent Alain Bernard qui vient de leur faire une démonstration de natation. Pourtant, aujourd'hui, les vedettes du bassin, ce sont eux et, après une nouvelle leçon accompagnée cette fois par les conseils bienveillants du triple médaillé olympique, ils reçoivent des officiels, M. le Maire en tête, leur diplôme de premier niveau de l'école de Natation Française, le " Sauv'Nage ".

" *Dans le cadre d'une convention signée entre la Ville de La Turbie, la Fédération Française de Natation (FFN) et la Fondation Princesse Charlène de Monaco, la ville a mis la piscine à disposition dès le 10 juin pour accueillir les enfants des écoles primaires de La Turbie et des communes environnantes, et leur offrir des cours de natation dispensés par le programme " Learn to Swim " de la Fondation* ", explique Jean-Jacques Raffaele.

" *A raison de 8 séances de 45 minutes dans l'eau par classe, les 143 élèves de La Turbie en ont tous profité* ", se réjouit Liliane Cloupet, adjointe aux affaires scolaires.

Dépasser ses appréhensions

" *L'ambition de " Learn to swim ", c'est avant tout de lutter contre les noyades et sauver des vies, c'est la priorité de notre fondation,* explique Jean-Marie Véran, directeur général de la Fondation Princesse Charlène de Monaco, *et, pour cela, apprendre les règles élémentaires tout en s'amusant.* "

Et cela fonctionne : même ceux qui ne savaient pas nager semblent maintenant parfaitement heureux et épanouis dans l'eau. Ils racontent : " *On a fait l'allumette !* ", " *l'étoile de mer et la tortue !* ", " *On a nagé, plongé !* ", ..." *et on est allé chercher des anneaux sous l'eau !* ".



En présence de Jean-Jacques Raffaele et Jean-Marie Véran, Alain Bernard a signé un par un chacun des diplômes des enfants et s'est gentiment prêté au jeu des photos souvenirs.

Pour Sandra Duriez, directrice de l'école, le retour des enseignantes est très positif : " *Tous les enfants de l'école ont pris énormément de plaisir à ces séances. Ils connaissent bien la piscine de leur village, mais certains ne savaient pas nager et d'autres avaient peur de l'eau. En quelques heures de cours seulement, ces derniers ont dépassé leur appréhension et les autres ont renforcé leurs acquis.* "

Une opération qu'elle espère voir proposer l'an prochain aux élèves de la maternelle, car elle connait bien le danger que peut représenter l'eau pour les petits.

Faire évoluer les mentalités

" *L'année 2013 a été la plus meurtrière,* explique André Glaise du Comité Côte d'Azur de la FFN. *Contrairement à une idée reçue, notre région est mal équipée en lieux d'apprentissage. Le nouveau programme " Learn to Swim - Apprentissage de la natation ", porté par la Fondation Princesse Charlène de Monaco et proposé à la piscine municipale de La Turbie, nous permet d'intervenir de façon concrète et faire évoluer les mentalités en matière de sécurité* ".

Chaque année, en effet, on déplore des centaines d'accidents autour des piscines et en bord de mer, et plusieurs centaines d'enfants perdent la vie, faute de savoir nager. Chez les moins de 15 ans, ces accidents constituent même la deuxième cause de décès, après les accidents de la circulation[1].

Depuis le 5 juillet, début des vacances d'été, le programme " Learn to Swim " a poursuivi ses cours gratuits aux enfants de 6 à 12 ans le matin, avant 10h30 et a proposé, le soir, à 18h00, des cours d'aquagym payants pour les adultes.

Le coût total de cette opération mise en œuvre par la FFN est évalué à 91 000 €, cofinancés à hauteur de 30 000 € par la Fondation Princesse Charlène de Monaco. Le solde est à la charge de la FFN.

(1) Source : Institut de Veille sanitaire - 2006

Plus de 80 Turbiasques avaient fait le déplacement pour fêter le 10ème anniversaire du Jumelage à Sarre. Ils posent ici devant le magnifique château royal de la ville, après la cérémonie officielle.
Photo M.-E. Colonna

SARRE - LA TURBIE, 10 ANS DÉJÀ

Une fête *en deux temps*

■ LORS DE LA SAINT-MICHEL, LES TURBIASQUES DEVRONT RELEVER UN DÉFI D'IMPORTANCE : RÉSERVER AUX SARROLEINS UN ACCUEIL DIGNE DES DEUX JOURS DE FÊTE À SARRE, EN JUIN DERNIER, LORS DES PREMIÈRES CÉLÉBRATIONS DU 10ÈME ANNIVERSAIRE D'UN JUMELAGE, PLACÉ SOUS LE SIGNE DE L'AMITIÉ ET DU PARTAGE DES CULTURES.

Le 26 septembre 2004, Nicolas Bassani et Diego Empereur, maires de La Turbie et de Sarre signaient le protocole de jumelage entre leurs communes – l'aboutissement de longs mois de préparation menés par Gilles Biancheri (1er adjoint de La Turbie) et Aldo Limonet (Sarre).

Le 1er juin 2014, tous se trouvaient réunis autour des maires actuels – Jean-Jacques Raffaele et Roberto Vallet – pour la célébration officielle des 10 ans de l'évènement. La cérémonie se déroulait sur l'esplanade du majestueux château royal de Sarre, sous un soleil magnifique, en présence de Sarroleins, de 80 Turbiasques, de nombreux élus italiens et français, dont Michel Lottier, Maire de Blausasc, Cyril Piazza, maire de Peille et Gilles Frasnetti, adjoint, représentant le conseiller général et maire de Cap d'Ail.

La fanfare joua les hymnes officiels, les maires firent leurs discours et l'on rendit hommage aux artisans du jumelage qui apparaissait là dans toute sa réussite.

“ *Depuis 2004, Sarre et La Turbie ont renforcé leurs liens par des rencontres sportives et culturelles, des visites d'écoliers et d'artisans, toujours bien organisées par nos syndicats d'initiative. De fortes amitiés sont nées de ces rencontres et nous aident à continuer dans ce sillon* ”, s'est réjoui Roberto Vallet.



“ *Vous êtes des personnes sincères et fidèles en amitié et votre accueil est sans pareil…* ” a commenté le maire en remettant à Roberto Vallet une œuvre symbolique du jumelage réalisée par Achim Herget. Photo M.-E. Colonna

Décor naturel enchanteur

Jean-Jacques Raffaele a précisé les éléments “ *qui font un bon jumelage* ” : des points communs “ *notre histoire : un passé romain et une appartenance commune au comté de Savoie* ” et des complémentarités “ *vous avez la montagne, nous avons la mer* ”, avant d'ajouter : “ *Mais plus encore, vous êtes des personnes sincères et fidèles en amitié et votre accueil est sans pareil… Je ferai tout pour que ce jumelage, actif et dynamique, perdure de longues années* ”.

Et parce que les petits cadeaux entretiennent l'amitié, le maire de La Turbie remit à son homologue sarrolein une œuvre signée de Achim Herget, maître-verrier, réunissant le château de Sarre et le Trophée d'Auguste.

La cérémonie fut suivie d'un grand buffet dans le décor naturel enchanteur du Val d'Aoste. Arrivés depuis la veille, les Turbiasques avaient eu tout loisir de s'en imprégner, à l'occasion des visites culturelles, activités sportives et repas conviviaux (lire en page 27) partagés avec les Sarroleins.

Pour les passagers du bus et quelques autres, le retour à La Turbie se fit via une visite au refuge de Torino, à 3 300 mètres, face au Mont Blanc en majesté.

A la Saint-Michel

La cérémonie de retour est organisée à La Turbie à l'occasion des fêtes de la Saint-Michel, les 27 et 28 septembre.

Au programme de samedi :

- 18h : cérémonie officielle ouverte à la population avec la fanfare de Sarre, suivie d'un apéritif.
- 21h : dîner dansant de la Saint Michel.

Dimanche : excursion et visite de la citadelle de Villefanche – avec pique-nique sur la plage et promenade en bateau. “ *Ou, en cas de météo défavorable,* prévoit Hélène Grouselle, *direction Monaco pour visiter le musée océanographique et la collection de voitures anciennes du Prince Rainier III.* ” ■



Retrouvez le programme définitif en dernière page du magazine

COMITÉ DES FÊTES

Place à la jeunesse

12 DES 22 MEMBRES DU NOUVEAU COMITÉ DES FÊTES ONT MOINS DE 25 ANS. RENOUVEAU ET DYNAMISME ASSURÉS.

Le Comité des Fêtes de La Turbie a élu son nouveau bureau, le 27 janvier dernier. Chantal Plebani, pilier du comité, succède à Alain Ventura à la présidence avec, pour la seconder, deux vice-présidents : Xavier Orefici et Morgane Miquet, 22 ans chacun. “ *Sur les 22 membres du comité, 12 ont moins de 25 ans. Ils apportent un renouveau, du dynamisme, et le succès de nos premières manifestations le prouve.* ” se réjouit la présidente.

“ *Suite à la démission de la moitié de l'équipe précédente, il fallait sauver le Comité des Fêtes auquel nous sommes très attachés,* explique Xavier Orefici. *Cette année, nous réalisons le programme établi par Alain Ventura.* ” Une façon de rendre hommage au formidable travail accompli, 14 années durant, par celui qui avait repris une structure moribonde.



Lors de l'élection de Miss et Mister La Turbie, Chantal Plebani, présidente, était fière de présenter la nouvelle équipe du Comité des Fêtes au grand complet.

“ *Il nous laisse un comité aux finances saines*, apprécie Chantal Plebani, *et surtout le souvenir d'un homme qui savait parler aux gens, remonter le moral de nos troupes et organiser des fêtes mémorables.* ”

ELUS

Miss Olivia et Mister Xavier

OLIVIA PORASSO, 17 ANS, ET XAVIER OREFICI, 22 ANS, ONT ÉTÉ ÉLUS MISS ET MISTER LA TURBIE 2014, LORS DE LA PREMIÈRE SOIRÉE - TRÈS RÉUSSIE - ORGANISÉE PAR LE NOUVEAU COMITÉ DES FÊTES.

Samedi soir, 17 mai, dans une salle polyvalente aménagée et décorée par le Comité des Fêtes : 180 convives enthousiastes battent des mains au pied d'un long podium où, sur des musiques lancées par DJ Pilou, défilent une quinzaine de beaux jeunes gens[1] souriant, parfois mal assurés - d'abord en short en jean et t-shirt jaune, décontractés, puis en maillot de bains, natures ; enfin, par couple, en tenue de soirée, très glamour.

Ces trois belles séquences servies en alternance avec des plats mitonnés par un traiteur talentueux - petits farcis, Saint-Pierre, fromages - ont conduit l'assistance en liesse au clou de la soirée : l'élection de Miss et Mister La Turbie 2014. Viendront encore les fraises en sabayon, le temps que le jury, tiré au sort et présidé par le maire, Jean-Jacques Raffaele, délibère.

“ *Le choix a été très difficile* ”, déclarera l'édile quand Morgane Miquet, maîtresse de cérémonie qui a organisé tous les détails du concours et réglé le ballet des prétendants, lui demandera de livrer le nom des lauréats. Olivia Porasso - “ *18 ans en juillet, élève au lycée Albert 1er à Monaco. Je veux devenir chasseur de têtes* ” - est élue Miss La Turbie, Hind Gharsalli et Léa Orefici, 1ère et 2ème dauphines. Xavier Orefici - “ *je viens de terminer ma licence de sport et j'aimerais entrer dans la police de Monaco* ” - reçoit le 1er titre de Mister La Turbie. Romain Barral et Kevin Desmoulins sont ses 1er et 2ème dauphins.



Olivia et Xavier, les heureux gagnants de ce premier concours mixte, ont été chaleureusement félicités par Jean-Jacques Raffaele, maire, Morgane Miquet et Chantal Plebani. Photo : Jérémy Raton

1 - Par ordre d'arrivée sur scène : Léa, Marina, Olivia, Marine, Hind, Kelly et Déborah ; Florian, Guillaume, Maxime, Romain, Alexandre, Kevin et Xavier.


Inauguration de la nouvelle déchèterie
Autour de Jean-Claude Guibal, les élus de la CARF et de La Turbie ont visité les nouvelles installations.



Encombrants : prenez rendez-vous !

Appelez le 0820 089 129 (numéro Indigo). Ensuite, sortez le mobilier ou l'électro-ménager sur la voie publique en respectant les consignes qui vous seront données.

DÉCHÈTERIE DE LA CRUELLA

" *Enfin !* "

Ouverte depuis le 14 mars 2014, après 9 mois de travaux, la déchèterie communautaire de La Turbie a été inaugurée le 12 juin dernier par Jean-Claude Guibal, député-maire de Menton, premier vice-président de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (Carf) représentant Patrick Cesari, président, en présence de Jean-Jacques Raffaele, maire de La Turbie, entourés de Gérard Spinelli, maire de Beausoleil et de Richard Ciocchetti, premier adjoint au maire de Roquebrune-Cap-Martin, tous trois vice-présidents de la Carf.

" *Enfin !* " s'est exclamé Jean-Jacques Raffaele à l'heure des discours, rappelant qu'il attendait cette réalisation depuis de nombreuses années : il avait lui-même, en tant qu'adjoint à l'environnement au cours du mandat 2002-2008, soutenu ce projet de déchèterie sur le site de la carrière de la Cruella " *Nous allions recycler sur un lieu lui-même recyclé.* "

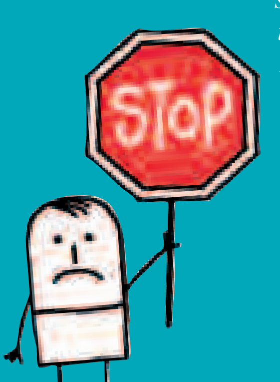
Réalisée pour 1,3 M € et fonctionnant sur le même modèle que les autres déchèteries créées par la Carf, celle de La Turbie accueille, sur 2 800 m², tous les déchets non toxiques – en dehors des déchets ménagers courants. Son accès est gratuit pour les habitants de la Riviera française – sur justificatif de domicile - à hauteur de 3 tonnes par an. Et payant pour les autres particuliers, les entreprises, administrations, syndics de copropriété, artisans…



Déchèterie communautaire de La Turbie
Quartier La Cruella - 397 chemin des Carrières
06320 La Turbie - Tél. : 04 93 35 94 30
Ouverte du lundi au samedi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h (fermeture à 19h du 15 juin au 15 septembre).

HALTE AUX INCIVILITÉS !

Devant la recrudescence des dépôts sauvages d'ordures ménagères, encombrants et autres déchets végétaux, **le maire incite chaque citoyen turbiasque à respecter l'espace public, à utiliser les bacs prévus pour les déchets, à ne rien déposer à même le sol et à se rendre à la déchèterie** ou bien à appeler pour prendre rendez-vous en vue de faire évacuer les encombrants. " *Les débordements de déchets sur la voie publique sont intolérables et injustifiables depuis l'ouverture de cet équipement. En conséquence, nous allons augmenter la surveillance - avec l'aide de caméras - et les contrevenants seront sanctionnés.* "




Parking Sainte-Catherine


Place Detras

Honteux !
Malgré la proximité et la gratuité de la déchèterie, certaines personnes ne font aucun effort et prennent la voie publique pour une décharge. Leur manque de civisme sera bientôt sanctionné.

BUDGET 2014

La maîtrise des dépenses perdure

■ EN 2014, LES TAUX DES IMPÔTS LOCAUX N'AUGMENTENT PAS, LES CAPACITÉS D'AUTOFINANCEMENT AUGMENTENT, L'ENDETTEMENT DIMINUE.

Adopté lors du conseil municipal du 28 avril, le budget primitif total réel (hors opérations de virements entre sections) 2014 s'établit à 5 972 966 €, répartis entre les dépenses courantes de frais de Fonctionnement : 3 118 700 € et le total des " Investissements " : 2 854 266 €.

Pour Denise Gelso, 1ère adjointe en charge des finances, " *Ce budget n'est pas un budget d'austérité mais de " maîtrise des dépenses " et cela n'est pas un gros mot, mais demande un travail au quotidien et doit permettre à La Turbie de continuer à investir, notamment dans l'aménagement de parkings - ce qui est notre priorité.* "

Le budget primitif est un prévisionnel, amené à connaître des adaptations en cours d'année. Ainsi, le budget prévisionnel de 2013 s'élevait à 9 534 223 €, pour une réalisation effective de 7 716 271 €.

Impôts et taxes & Revenus des immeubles : les 2 recettes importantes du Fonctionnement

Dans la section " Fonctionnement ", les charges du personnel représentent 55 % des dépenses réelles – pourcentage en hausse suite à une réévaluation des bas salaires imposée par la loi.

Les recettes proviennent essentiellement des impôts et taxes, pour 56% (1 741 000 €), dont 1 112 000 € d'impôts directs. Depuis 2009, pour la cinquième année consécutive, les taux des 3 taxes locales de la commune n'augmentent pas : TH : 7,75% ; TF bâti : 6,08% ; TF non bâti : 9,11 %.[1]

Deuxième source de recettes : le revenu des immeubles pour 840 000 €, provenant de l'exploitation de la carrière, du stade loué à l'AS Monaco Football Club et de différents baux …

Les dotations et subventions reçues principalement de l'Etat et la Carf comptent pour 395 000 € ; la vente de produits et services (produits des concessions de cimetières, redevances scolaires, de la piscine…) pour 310 000 €.

Dans ce budget primitif 2014, la section " Fonctionnement " réintègre l'excédent de 2013, soit 303 746 € qui seront alloués au financement de la section Investissement. La commune voit ainsi sa capacité d'autofinancement augmenter de 24,5 % par rapport à 2013. Dans le budget 2014, l'excédent global s'élève à 573 300 €.

Investissements : le nouveau parking et la classe supplémentaire.

Dans la section " Investissements ", deux gros chantiers vont mobiliser l'essentiel des dépenses d'équipement : la réalisation de la seconde tranche du parking du Mont-Agel, pour 600 000 €, et la première tranche des travaux d'extension de l'école élémentaire, pour 250 000 €.

Sur les 2 043 000 € d'équipement prévus au budget 2014, près de 960 762 € sont des reports de travaux inscrits aux budgets précédents. Seuls 1 083 000 € concement de nouveaux travaux.

Pour financer ces 1 083 000 €, compte

L'exploitation de la carrière de la Cruelle, actuellement assurée par la Somat, est une source importante de revenus pour la commune.

tenu de l'autofinancement dont elle dispose (573 300 €), et des 395 000 € de subventions qu'elle a sollicitées, la commune n'a inscrit que 132 000 € de nouvel emprunt, auquel elle n'aura recours que si la nécessité se confirme.

La dette au 1er janvier 2014 s'élève à 2 350 181 € soit 729 € / habitant, très proche de la moyenne des communes de moins de 3 500 habitants (716 €) mais inférieure à la moyenne de la tranche démographique à laquelle appartient réellement La Turbie selon les résultats du dernier recensement (estimée à plus de 3 500 habitants).

Enfin, preuve s'il en fallait de la maîtrise des finances locales, l'annuité de la dette s'élève à 275 200 € contre 321 161 € en 2013. ■

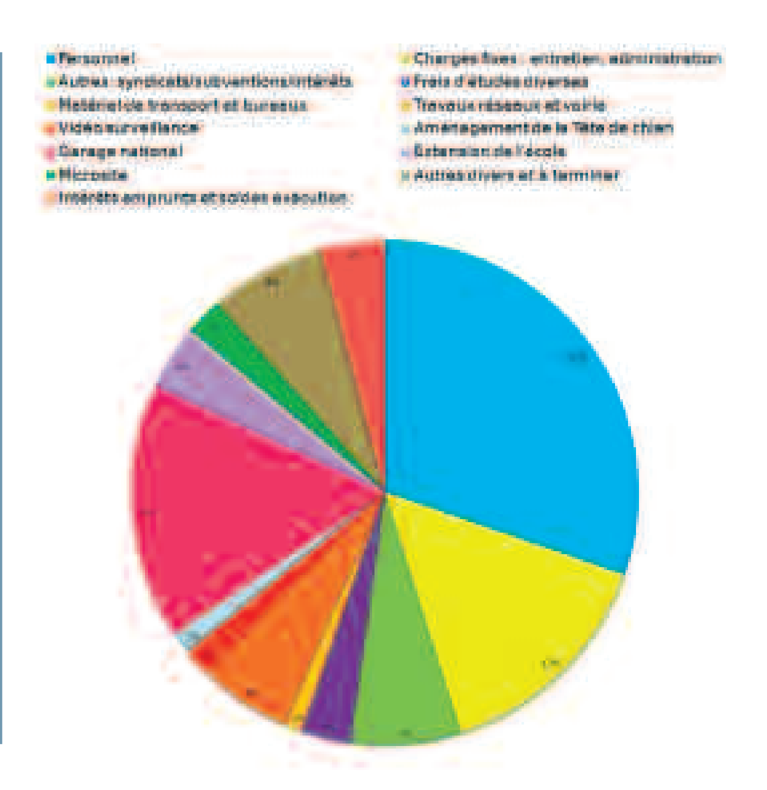
(1) Les 3 taxes sont la Taxe d'Habitation, la Taxe Foncière bâti et la Taxe Foncière non bâti.


© André Biancheri

Cette année, la réalisation de la seconde tranche du parking du Mont-Agel, pour 600 000 €, mobilise une partie importante des dépenses d'équipement.

Budget total réel
(hors opérations de virement entre section)
5 972 966 €

Personnel	1.810.000 €
Charges fixes : entretien, administration	884.000 €
Autres: syndicats/subventions/intérêts	424.700 €
Frais d'études diverses	186.800 €
Matériel de transport et bureaux	69.300 €
Travaux réseaux et voirie	346.000 €
Vidéo surveillance	110.000 €
Aménagement de la Tête de chien	87.000 €
Garage du Mont-Agel	972.500 €
Extension de l'école	250.000 €
Microsite	144.000 €
Divers travaux à terminer	445.460 €
Intérêts emprunts et soldes exécution	243.206 €




Dès la rentrée, les écoliers turbiasques vont inaugurer les nouveaux rythmes scolaires.

NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Des jeudis après-midi animés

■ MERCREDI MATIN EN CLASSE, JEUDI APRÈS-MIDI LIBRE, AVEC LA POSSIBILITÉ DE PRATIQUER GRATUITEMENT DIVERSES ACTIVITÉS : TELLE EST LA SURPRISE QUE RÉSERVE LA RENTRÉE 2014 AUX PETITS TURBIASQUES.

Après les longues discussions suscitées par les modalités d'application de la réforme des rythmes scolaires, la formule arrêtée par la Ville de La Turbie en accord avec les parents d'élèves, les enseignants et le rectorat est la suivante : les écoliers de maternelle et primaire auront classe tous les matins du lundi au vendredi, de 8h30 à midi, et trois après-midi par semaine : les lundi, mardi et vendredi, de 13h30 à 15h40.

" *Ils travaillent le mercredi matin, mais finissent leur journée plus tôt trois fois par semaine et sont libres le jeudi après-midi.*", résume Liliane Cloupet, adjointe aux affaires scolaires.

Le jeudi, de 13h30 à 16h30, la mairie propose aux écoliers des activités - facultatives et gratuites - ludiques, sportives et culturelles : tennis, karaté, gymnastique, danse, hip-hop, lecture, théâtre, musique et chant, jardinage et jeux de société, sorties à la découverte du patrimoine historique et naturel de la commune.

Les animations sont organisées en fonction de l'âge des enfants et les petits de la maternelle restent encadrés par leurs ATSEM.

La Mairie fait largement appel aux sections de l'ASCT (Association sportive et culturelle turbiasque) et ces activités encadrées par du personnel qualifié se dérouleront essentiellement dans les équipements communaux : salles de classe et diverses, médiathèque, stade, courts de tennis, terrains multi-sports…

L'inscription à ces activités facultatives est obligatoire et engage la présence de l'enfant pour les trois heures et sur l'ensemble de l'année scolaire 2014-2015.

Le jeudi, les parents auront donc deux options pour la sortie des enfants : soit à midi, soit à partir de 16h30.

Concernant le service payant de garderie, il est désormais assumé tous les matins de 7h30 à 8h30, ainsi que pendant la pause méridienne 12h-13h30 et l'après-midi de 15h40 à 18h30 le lundi, mardi et vendredi et le jeudi de 16h30 à 18h30.

Gratuité malgré un coût élevé

" *Les parents apprécieront que la mairie organise un vrai programme d'activités favorables au développement et à l'épanouissement de leur enfant et que la participation à ces dernières soit gratuite pour l'année 2014-2015*", commente Liliane Cloupet. En effet, le coût pour la commune (rémunérations et achat de matériels compris) est proche de 70 000 € bruts soit 280 € par enfant. La CAF apportera une subvention de 54 € par enfant et l'Etat s'est engagé à verser à titre exceptionnel, pour cette année, 50 €.

Mais il faut encore ajouter le coût supplémentaire du personnel de la garderie le mercredi matin. ■

RENTRÉE 2014

Nouvel emploi du temps des écoliers de La Turbie

Horaires/Jour	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30 - 8h30	G	G	G	G	G
8h30 - 12h00	E	E	E	E	E
12h00 - 13h30	C + G	C + G	Libre	C + G	C + G
13h30 - 15h40	E	E		Activités facultatives et gratuites	E
15h40 - 16h30	G	G			G
16h30 - 18h30				G	

E (pour enseignement) dans carré bleu : présence obligatoire en classe.
C (pour cantine) - G (pour garderie), dans carré rose : services facultatifs et payants, assurés par le personnel communal.
A : le jeudi après-midi se singularise par l'organisation depuis l'école d'activités variées gratuites et facultatives – sans la présence des enseignants.



le dossier N° 67

MUNICIPALES 2014

Une nouvelle équipe à la Mairie

Le conseil municipal réuni le 5 avril a entériné les résultats des scrutins des 23 et 30 mars et élu Jean-Jacques Raffaele maire.

Autour de lui, 22 conseillers municipaux, dont 16 appartenant à la majorité. L'opposition se compose de 5 candidats de la liste " La Turbie, mon village " menée par André-François Pellegrin et de Jean-Philippe Gispalou, tête de liste de " Mieux vivre à La Turbie ".

" J'ai voulu une équipe soudée, mieux impliquée, plus efficace, déclare Jean-Jacques Raffaele. J'ai nommé 5 adjoints et 5 délégués, à qui j'ai confié des responsabilités en fonction de leurs compétences. Notre objectif : un développement dynamique et harmonieux de La Turbie, respectueux de son identité. Notre credo : efficacité, transparence, proximité. "

Photo, de g. à droite : Pierre BROSSARD, Séverine FAYE, Brigitte ALBERTINI, Josette DALUZEAU, Laure CHIBANE, Bruno LOPEZ, William DESMOULINS, Sandrine ROCCA, Denise GELSO, Brigitte TAPIERO, Jean-Jacques RAFFAELE, Philippe MATZ, Hélène GROUSELLE, André-François PELLEGRIN, Catherine BARRA, Alexandre BERRO, Jean-Philippe GISPALOU, Achim HERGET, Martine CAPELLO, Liliane CLOUPET, Gérard SEVEON, Henri ADONTO



“ Notre objectif pour La Turbie : un développement respectueux de son identité. Notre challenge : faire que Detras soit une réussite parfaite. ”

INTERVIEW

Jean-Jacques Raffaele

APRÈS TROIS MANDATS MUNICIPAUX DONT DEUX COMME ADJOINT - À L'ENVIRONNEMENT PUIS AUX TRAVAUX -, JEAN-JACQUES RAFFAELE, CHEF D'ENTREPRISE, 54 ANS, OCCUPE DÉSORMAIS LE POSTE DE PREMIER MAGISTRAT DE LA VILLE. TRÈS ATTACHÉ À LA TURBIE, IL A LA VOLONTÉ D'EN PRÉSERVER L'IDENTITÉ ET DE LUI CONSTRUIRE UN AVENIR PROSPÈRE. CELA PASSE PAR UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DU VILLAGE, UN URBANISME MAÎTRISÉ, UNE SÉCURITÉ ACCRUE.

Les Turbiasques vous ont porté à la tête de la mairie. Qu'avez-vous à leur dire ?

Jean-Jacques Raffaele : Je les remercie de leur confiance et les assure que, avec mon équipe, je tiendrai mes engagements de campagne. Les premières mesures que j'ai prises vont déjà dans ce sens.

Comment avez-vous construit cette équipe ?

J.-J. R. : Plutôt qu'une équipe de 6 adjoints, j'ai choisi de nommer 5 adjoints et d'attribuer une délégation à 5 autres conseillers municipaux – ce qui me permet de mobiliser plus d'énergies. J'ai confié les responsabilités en fonction des compétences effectives de chacun et gardé sous mon autorité directe la police municipale, le social et l'urbanisme.

C'est donc une équipe élargie, soudée, motivée et efficace qui est aux commandes de la mairie.

Quelle a été votre première action entreprise comme maire ?

J.-J. R. : J'ai tout de suite réaménagé les horaires de la police municipale et embauché un “ papy trafic ” pour remplacer nos agents aux rentrées et sorties des écoles. Je veux une police déployée sur l'ensemble du territoire et qui fait des contrôles réguliers, en semaine comme le week-end. Par ailleurs, la commune soutient la mise en place des dispositifs “ Voisins Vigilants ”, poursuit son investissement dans un parc de caméras et étudie l'intérêt d'adhérer au centre de supervision urbaine du Sivom (CSU) auquel nos caméras devront alors être reliées. Renforcer la sécurité était l'un des engagements de notre campagne.

Quelles sont les priorités de votre politique ?

J.-J. R. : La toute première concerne la maîtrise des dépenses publiques. Ainsi, dès le budget 2014 nous n'avons pas augmenté les taux des 3 taxes locales, malgré les conséquents investissements à réaliser.

Mon projet pour La Turbie vise à améliorer la qualité de vie de nos concitoyens. Cela passe par l'aménagement d'espaces de vie au cœur du village. Et dans ce but, **la priorité est la création de parkings.** Nous attendons la livraison au 1er trimestre 2015 des 54 places en cours de construction sur la route du Mont-Agel auxquelles s'ajouteront les 60 à 80 places supplémen-

Parkings, la priorité :

“ Je souhaite que le parking du Mont-Agel soit géré en régie municipale. Dans ce cadre, nous étudions la possibilité d'offrir la gratuité de la première heure et un tarif résidentiel de nuit intéressant pour les riverains immédiats. ”



La livraison de places de stationnement est une des priorités de la nouvelle municipalité. Le parking du Mont-Agel, ici en construction, sera opérationnel au premier trimestre 2015.



Les Résidences Detras, particulièrement bien intégrées dans le paysage naturel du village, répondront aux besoins importants et réels en logement.

taires du projet Detras. Enfin, nous allons lancer très rapidement les études pour la réalisation d'un parking à la Crémaillère, en prévision du départ de la caserne des pompiers en 2016.

Et puis je veux mener une vraie politique de sécurité routière. Dans ce but, je mettrai toute mon énergie pour obtenir la réouverture de la bretelle de l'autoroute de Beausoleil.

Vous voulez être un maire de proximité. Comment ?

J.-J. R. : La Turbie étant une commune très étendue, je souhaite tisser des liens plus étroits avec les habitants des quartiers excentrés. Les 5 adjoints recevront la population sur rendez-vous pour des sujets en relation avec leur délégation. Par ailleurs, ils forment, avec 10 autres conseillers municipaux de la majorité, l'équipe d'élus référents à l'écoute de la population, déployée sur l'ensemble du territoire (lire p. 16). Les Turbiasques peuvent s'adresser à eux pour tout problème qui les préoccupe et suggérer toute amélioration concernant la vie de leur quartier.

Nous allons également développer l'information des Turbiasques concernant nos actions et veiller à la bonne diffusion de nos publications auprès de l'ensemble de la population.

Le gros dossier demeure l'urbanisme, avec le projet Detras…

J.-J. R. : Le recensement réalisé en début d'année a évalué la population de La Turbie à plus de 3 500 habitants. Aussitôt officialisée, cette nouvelle imposera à La Turbie de respecter la loi SRU sous peine de payer de lourdes pénalités financières. Nous avons donc eu raison d'anticiper en lançant le projet Detras dès 2006. Et pas seulement vis à vis de la loi, mais aussi pour répondre aux besoins importants et bien réels des Turbiasques si j'en juge par le nombre croissant de demandes qu'ils m'adressent en vue d'obtenir un logement à Detras.

Je pense à nos jeunes également, qui ont la chance de se trouver sur le bassin d'emploi dynamique de Monaco - la Principauté fournit déjà du travail à 62 % de nos actifs et son projet d'extension en mer sur 6 ha est prometteur. Mais, sans solution de logement à un prix raisonnable, ils sont contraints d'aller ailleurs. C'est dommage pour les familles et pour le dynamisme économique du village. Detras, avec plus de 70 % de logements destinés aux jeunes et aux actifs, pérennisera les services publics, les commerces, l'école et tous les services indispensables à la vie d'un village.

Detras, le challenge :

" Un jeune gagne 1 500 €/mois, comment peut-il vivre décemment s'il consacre pour se loger 700 à 800 € - prix de loyer pour un studio à La Turbie ou s'il paie 150 000 € pour acheter un studio ? Et, à 6 000 €/m², le neuf est inaccessible. A Detras, il paiera entre 3 000 et 3 200€/m², garage compris, pour des logements à faibles charges, économes en énergie. "

Quand seront lancés les travaux de Détras ?

J.-J. R. : Trois recours ont été déposés contre le projet, mais notre conseil juridique n'est pas inquiet quant aux conclusions. Déjà, un premier recours a été rejeté. Ce qui nous permet de dire aujourd'hui avec confiance que les travaux pourront commencer au 1er semestre 2015.

Et pour les autres dossiers d'urbanisme ?

J.-J. R. : Il est urgent de travailler sur les conséquences de la loi ALUR. Nous avons mandaté à cet effet un Cabinet de Conseil qui aura pour principale tâche de nous éclairer sur les modifications éventuelles à entreprendre sur notre PLU.

Et puis nous travaillons en partenariat avec la Carf sur deux grands dossiers : l'aménagement de la Tête de Chien (le projet d'hôtel semble difficilement réalisable) et celui de la carrière La Cruella, dont l'exploitation arrive à terme en 2024. C'est demain.

Cet espace stratégique de part sa taille et sa localisation, desservi par l'autoroute, au cœur d'un bassin de vie tri national (Italie, France et Monaco) constitue sans aucun doute l'unique zone de développement de la commune, voire de l'Est du département en matière de création d'emplois, en priorité pour les Turbiasques, et permettra d'augmenter considérablement les ressources financières de notre commune. ■


La présence des élus aux fréquentes manifestations ou leur participation à des réunions ou à des rendez-vous de travail (ici, la visite de la carrière Somat, en présence du Ministre d'Etat de la Principauté) font partie de leur charge.

FONCTIONNEMENT DE LA MAIRIE

Transparence

■ LA TRANSPARENCE EST INSCRITE AU PROGRAMME DE L'ÉQUIPE ÉLUE ET L'EFFORT DE MAÎTRISE DES DÉPENSES DANS L'ESPRIT DE CHACUN DES CITOYENS. LA TURBIE INFOS FAIT LE POINT SUR LES INDEMNITÉS DES ÉLUS. CONCLUSION - PEUT-ÊTRE - SURPRENANTE : L'ACTION MUNICIPALE CONFINE LE PLUS SOUVENT AU BÉNÉVOLAT. DÉTAILS.

Quelle est l'indemnité du maire ?
Il perçoit ses indemnités de maire, soit 1 224,32 € nets mensuels, auxquelles s'ajoute un forfait mensuel de 400 € pour frais de représentation.

Combien touche-t-il au titre de ses autres mandats ?
Le maire perçoit 1049,25 € nets d'indemnités versés par la CARF au titre de son mandat de vice-président. Il n'y a pas de frais de représentation.

Quelles sont les indemnités versées par la commune aux membres du conseil municipal ?
Les 5 adjoints perçoivent une indemnité mensuelle de 527,12 € nets.

Les conseillers municipaux avec délégation perçoivent une indemnité mensuelle de 188,45 € nets.

Le financement des indemnités de ces conseillers municipaux avec délégation provient pour l'essentiel à la fois des indemnités réservées au 6ème adjoint non désigné et d'une participation du maire et des 5 autres adjoints qui ont accepté de voir leurs indemnités réduites.

Les autres conseillers municipaux ne perçoivent aucune indemnité.

Les mandats de délégué et délégué suppléant au sein de la CARF et des syndicats intercommunaux ne donnent droit à aucune indemnité.

Que se passe-t-il en cas de déplacements extraordinaires officiels ou nécessités dans le cadre de leurs missions ?
En cas de déplacement en dehors du département, du maire ou l'un des adjoints ou délégués, une demande de dépense supplémentaire fait l'objet d'une délibération proposée au vote du conseil municipal.

Les participations aux réunions, commissions diverses et aux conseils municipaux donnent-elles lieu au paiement d'indemnités supplémentaires ?
Non, en aucun cas. Les responsabilités et la charge de travail de l'élu, à concilier au quotidien avec vie professionnelle et familiale, sont au-delà de quelque intérêt que ce soit.

INTERCOMMUNALITÉ

Des élus aux multiples fonctions

Parmi les 23 conseillers municipaux élus les 23 et 30 mars 2014, 17 sont issus de la majorité parmi lesquels : le maire, les 5 adjoints et les 5 conseillers municipaux avec délégation.

Les élus travaillent notamment au sein de 5 commissions correspondant aux 5 délégations d'adjoint, présidées par le maire et dont le vice-président est l'adjoint délégué. Chaque commission compte en outre 5 à 7 membres, choisis parmi l'ensemble des conseillers municipaux. Le maire a souhaité ouvrir les commissions de travail à l'opposition. Seul Jean-Philippe Gispalou a accepté.

Egalement présidées par le maire, deux autres structures, obligatoires, ont été constituées suite à l'élection : la “ Commission d'appel d'offres, de délégation de service public et jury de concours ” et le conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS) qui comprend, en nombre égal, des élus du conseil municipal et des personnes extérieures désignées par le maire représentatives de la vie sociale de la commune.

Délégués à l'intercommunalité

Des élus représentant La Turbie participent à divers organismes intercommunaux : la Communauté d'agglomération de la Riviera française (Carf) et 4 syndicats : Syndicat intercommunal de Villefranche (S.I.V.O.M.), Syndicat intercommunal des eaux - corniches et littoral (S.I.E.C.L.), Syndicat départemental d'électricité et du gaz des Alpes-Maritimes (S.D.E.G.) et Syndicat intercommunal d'aménagement du Perdiguier (S.I.A.P.).

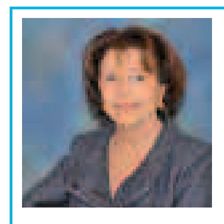
Les élus de la majorité



Jean-Jacques Raffaele
. **Maire**
. Président des commissions
. **Vice-président de la Carf**
. Délégué au SIVOM



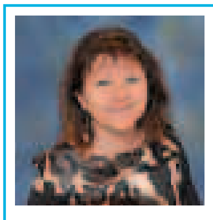
Denise Gelso
. **1er adjoint**
. Conseiller communautaire
. Vice-présidente de la commission Finances et Administration générale
. Membre de la commission Culture, Patrimoine, Tourisme et Transports
. Déléguée au SIVOM



Hélène Grouselle
. **2ème adjoint**
. Vice-présidente de la commission Culture, Patrimoine, Tourisme et Transports
. Chargée de la communication et du protocole
. Déléguée Carf et SICTIAM
. Administrateur du bureau d'aide sociale



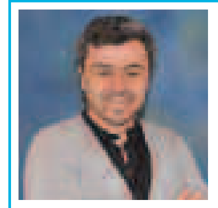
Alexandre Berro
. **3ème adjoint**
. Vice-président de la commission Travaux et Sports
. Membre de la commission Sécurité Civile et Environnement
. Délégué suppléant SICTIAM



Liliane Cloupet
. **4ème adjoint**
. Vice-présidente de la commission Affaires scolaires, Petite enfance et Jeunesse
. Membre de la commission Finances & Administration générale
. Administrateur du bureau d'aide sociale



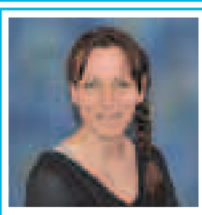
William Desmoulins
. **5ème adjoint**
. Vice-président de la commission Sécurité Civile et Environnement
. Membre de la commission Travaux et Sports
. Délégué SIAP



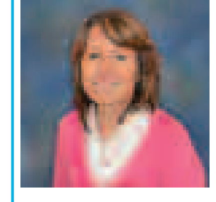
Pierre Brossard
. Conseiller municipal
. **Délégué urbanisme & habitat**
. Membre de la commission Travaux et Sports



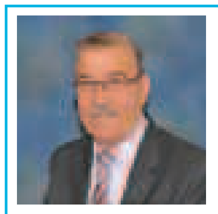
Bruno Lopez
. Conseiller municipal
. **Délégué** Prospective et Aménagement
. Membre des commissions : Finances et Administration générale / Affaires scolaires, Petite enfance et Jeunesse / Sécurité Civile et Environnement



Sandrine Rocca
. Conseiller municipal
. **Déléguée** Action sociale, Solidarité et Lien intergénérationnel.
. Membre des commissions : Culture, Patrimoine, Tourisme et Transports / Affaires scolaires, Petite enfance et Jeunesse
. Déléguée suppléante SIAP



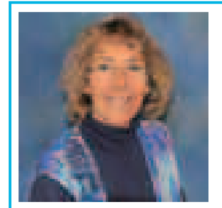
Laure Chibane
. Conseiller municipal
. **Déléguée** Patrimoine & Relations avec les associations culturelles
. Membre des commissions : Finances et Administration générale / Culture, Patrimoine, Tourisme et Transports
. Déléguée SIAP



Achim Herget
. Conseiller municipal
. **Délégué** Fêtes & cérémonies - Voirie - Relations avec le Comité des Fêtes et les commerçants - Chargé des questions de Défense
. Membre des commissions : Travaux et Sports / Sécurité Civile et Environnement
. Délégué suppléant SIAP



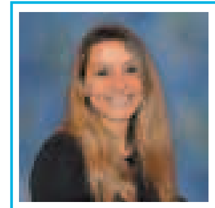
Henri Adonto
. Conseiller municipal
. **Président du SIECL**
. Membre des commissions : Finances et Administration générale / Sécurité Civile et Environnement



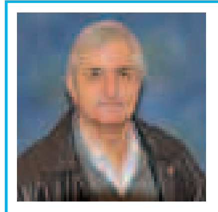
Brigitte Albertini
. Conseiller municipal
. Membre des commissions : Culture, Patrimoine, Tourisme et Transports / Travaux et Sports / Affaires scolaires, Petite enfance et Jeunesse
. Déléguée suppléante SDEG



Philippe Matz
. Conseiller municipal
. Membre des commissions : Finances et Administration générale / Culture, Patrimoine, Tourisme et Transports
. Administrateur du bureau d'aide sociale



Catherine Barra
. Conseiller municipal
. Membre de la commission Affaires scolaires, Petite enfance et Jeunesse
. Administrateur du bureau d'aide sociale



Gérard Seveon
. Conseiller municipal
. Membre des commissions : Travaux et Sports / Sécurité Civile et Environnement
. Délégué SIECL et SDEG



Brigitte Tapiero
. Conseiller municipal
. Membre des commissions : Culture, Patrimoine, Tourisme et Transports / Affaires scolaires, Petite enfance et Jeunesse
. Administrateur du bureau d'aide sociale

Les fonctions en gras sont les seules qui donnent droit à une indemnité. Toutes les autres sont assumées bénévolement.

Les conseillers municipaux de l'opposition sont :
- André-François Pellegrin, Séverine Faye, Jean-Claude Molina, Martine Capello et Josette Daluzeau pour " La Turbie, mon Village ".
- Jean-Philippe Gispalou, liste "Mieux vivre à La Turbie ". Membre des commissions : Culture, Patrimoine, Tourisme et Transports / Travaux et Sports / Sécurité civile et Environnement

PROXIMITÉ

Les référents de quartiers

LA PROXIMITÉ AVEC LA POPULATION TURBIASQUE EST UNE VOLONTÉ DE LA NOUVELLE MUNICIPALITÉ. LE RAPPROCHEMENT PASSE PAR LA DISPONIBILITÉ DES ÉLUS ET LEUR PRÉSENCE ACCRUE SUR LE TERRAIN. CHACUN PEUT DÉSORMAIS CONTACTER UN RÉFÉRENT POUR SIGNALER UN PROBLÈME DANS SON QUARTIER, GÉRER UN CONFLIT OU OBTENIR TOUT SIMPLEMENT UN RENSEIGNEMENT.
VOUS POUVEZ CONTACTER VOTRE RÉFÉRENT PAR E-MAIL OU PAR L'INTERMÉDIAIRE DE L'ACCUEIL DE LA MAIRIE (TÉL. : 04 92 41 51 61) QUI TRANSMETTRA VOTRE DEMANDE.

SECTEUR 1

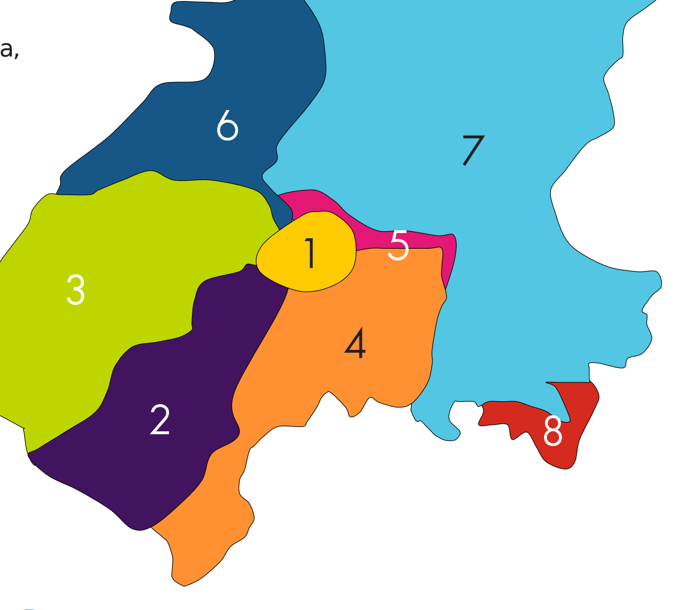
Centre historique y compris Cours Albert Ier, Avenue de la Pinède
Catherine BARRA : katoucha.b@hotmail.fr
Bruno LOPEZ : laurence.lopezc@gmail.com
Philippe MATZ : pmatz@orange.fr

SECTEUR 2

Les Hauts de Monte-Carlo, L'Amendola, Route de la Tête de Chien
Brigitte TAPIERO : btapiero@yahoo.fr

SECTEUR 3

Route de Cap-d'Ail, Vallée du Serrier, Serrier 13, Ch. de Latta, La Valièra, Les Vignasses, Fuon Nova, rue des Combattants en AFN
Hélène Grouselle : helene.grouselle@ville-la-turbie.fr
Alexandre BERRO : alexandre.berro@ville-la-turbie.fr
Denise GELSO : denise.gelso@wanadoo.fr



SECTEUR 4

Les Révoires, Sotto Baou, Grimette, Starras, Chemin du Signal, Chemin des Moulins
Brigitte ALBERTINI : albertinilaturbie@gmail.com

SECTEUR 5

Av. Général de Gaulle, Av. de la Victoire, Chemin de Fontvieille, Résidences Fontvieille, Résidence des Oliviers, Chemin de la Crémaillère haut.
Achim HERGET : aherget@sfr.fr

SECTEUR 6

Villa Aurélia, Route de Nice, Ste Catherine, Le Prat, Route de Laghet, Le Braousch, Chemin des Carrières
Gérard SEVEON : egs.seveon@worldonline.fr
Sandrine ROCCA : sandrine.rocca@ville-la-turbie.fr
Liliane CLOUPET : liliane.cloupet@ville-la-turbie.fr

SECTEUR 7

Route de Menton, Cros d'Asnier, Le Sillet, Route de Beausoleil, Chemin St-Roch, Route du Mont-Agel, Route de Peille, le Giram, Majorane, Gayan
Laure CHIBANE : laurechibane@wanadoo.fr
Henri ADONTO : henribob.adonto@gmail.com

SECTEUR 8

Chemin de la Crémaillère bas, Devens, La Bordina, Chemin St-Pierre
WIlliam DESMOULINS : w.desmoulins@gmail.com

PIERRE BROSSARD

Les Résidences Detras et la loi ALUR en ligne de mire

LE LOGEMENT EST AU COEUR DU PROGRAMME DE LA MUNICIPALITÉ. MAIS L'URBANISME EST UN DOMAINE TRÈS ENCADRÉ QUI DEMANDE DE L'EXPERTISE : CELLE DE PIERRE BROSSARD, DELEGUÉ URBANISME ET HABITAT.

Jean-Jacques Raffaele a confié la délégation " Urbanisme et Habitat " à Pierre Brossard, dont c'est le pain quotidien : le benjamin de l'équipe municipale est détaché de la métropole Nice Côte d'Azur (où il avait en charge le développement de la politique du logement dont le logement social), pour travailler à l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France à Paris.

Une expérience supplémentaire pour traiter, sous l'autorité du maire, les dossiers ayant trait à l'urbanisme et à la politique du logement de La Turbie. Les deux principaux projets aujourd'hui sont " Les Résidences Detras " et l'adaptation des nouvelles mesures de la loi ALUR dans le PLU de La Turbie.

Un urbanisme sous surveillance

" *L'urbanisme des communes est de plus en plus contraint et normé par le législateur,* explique Pierre Brossard. *La loi Duflot du 18 janvier 2013 a augmenté les objectifs de la loi SRU en matière de production de logements sociaux (de 20 à 25% du parc de résidences principales pour les communes de plus de 3500 habitants), et alourdi considérablement les risques de pénalités financières en cas de non respect de ces objectifs. La Turbie y sera très prochainement soumise et c'est pourquoi il est important que le projet des "Résidences Detras " soit en bonne voie de réalisation afin d'augmenter le taux en logement social de la commune (actuellement estimé à 4%).*

Concernant Detras, nous en sommes à la période de purge des recours au permis de construire. Nous avons également la volonté de poursuivre la réalisation de logements (libres et aidés) pour répondre aux impératifs de la loi. "

Autre point où la commune se devra d'être vigilante est : " *L'application des nouvelles mesures de la loi pour l'accès au logement et à un urbanisme rénové* ", dite ALUR, applicable depuis fin mars 2014. Cette grande loi cadre repose sur plus de 175 articles mais une grande partie de ses 200 décrets d'application reste à venir. L'une des principales nouveautés réside dans la suppression du coefficient d'occupation du sol (COS) et de la taille minimale de terrain requise pour construire. Ces deux outils réglementaires redistribuent les cartes en matière de droit à bâtir.

Encadrer la construction

L'enjeu pour la commune sera donc d'encadrer, voire de limiter dans les zones peu propices à l'urbanisation, les programmes de constructions à venir. " *Une fois les décrets d'application connus, le cabinet d'urbanisme spécialisé mandaté par la commune étudiera les conséquences possibles de la loi ALUR sur l'utilisation du sol de la commune. Nous allons également travailler main dans la main avec l'architecte des bâtiments de France, à l'avis duquel sont soumis tous les permis de construire. De là, nous engagerons une procédure de révisions de notre PLU pour mettre notre commune à l'abri de l'arrivée intempestive de promoteurs sur des sites où la densification n'est pas souhaitable. Un gros travail en perspective, essentiel pour l'avenir de nos enfants. On est à la croisée des chemins.* "

La Tête de Chien

Pour l'heure aucun consensus n'a pu être trouvé entre les promoteurs-investisseurs et le groupe de travail réunissant la Commune, les services de l'Etat et l'EPF PACA, toujours propriétaire des terrains. Le classement de tout le massif de la Tête de Chien en zone de protection des biotopes, suite à l'arrêté pris par le Préfet en juin 2012, a fortement compromis la concrétisation de ce complexe de loisirs. D'ailleurs, cet arrêté impactant également la Commune de Cap d'Ail, son maire et conseiller général Xavier Beck, avait saisi la justice en vue de son annulation. Le jugement rendu le 1er juillet 2014, est sans appel puisqu'il rejette la requête. Devant tant d'incertitudes, **la Mairie de La Turbie a prolongé la durée de la convention avec l'EPF PACA jusqu'au 31 décembre 2018**, et reste dans l'attente d'une prochaine réunion du groupe de travail.

EN BREF

Le conseil municipal s'oppose au transfert à la Carf de la compétence document d'urbanisme (PLU).

Le 22 mai, le conseil municipal s'est opposé, à l'unanimité, au transfert automatique à la Carf de la compétence d'élaboration du plan local de l'urbanisme (PLU) et autres documents d'urbanisme. En effet, la loi ALUR prévoit le transfert automatique de cette compétence aux intercommunalités, mais permet aux communes de s'y opposer à condition que " au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'y oppose ". La majorité des communes de la Carf s'y étant opposée, La Turbie conserve, pour l'instant, son droit d'élaboration du PLU.

COMMUNICATION, TOURISME, TRANSPORTS

Information

Communication

HÉLÈNE GROUSELLE

"Rendre notre action plus transparente"

POUR LA SECONDE ADJOINTE, LE CHALLENGE DE CE NOUVEAU MANDAT CONSISTE À DÉVELOPPER UNE COMMUNICATION EFFICACE AU SERVICE DES CITOYENS ET DU TOURISME.

Deuxième adjointe, Hélène Grouselle s'est vu confirmée dans ses responsabilités précédentes - déléguée au tourisme, à la culture, au patrimoine - auxquelles Jean-Jacques Raffaele a ajouté pour ce nouveau mandat la communication et les transports. " *En tant que conseiller communautaire, je m'occupais déjà des transports en commun. Je vais donc poursuivre le travail d'amélioration commencé, en collaboration avec la Communauté de la Riviera française (Carf), le Conseil général et la Principauté de Monaco. Deux projets sont en cours : la création d'une ligne scolaire doublant la ligne 11 (La Turbie-Monaco) - si le nombre des enfants scolarisés à Monaco et Beausoleil est en hausse - et une liaison La Turbie-Eze. De plus, la mise à l'essai d'un Transport Activable au quartier des Révoires a commencé le 1er septembre.*"(fiche horaire et mode d'emploi en mairie et au Point Info).

Création d'une gazette et modernisation du site Internet

Pour l'élue, le nouveau challenge concerne la communication. Elle a créé un groupe de travail spécifique regroupant une dizaine d'élus : " *Et pour une meilleure efficacité, nous commençons par soigner la communication interne et entre élus, avec la mise en place de nouveaux outils informatiques.* ". Et d'ajouter : " *L'information due à la population est primordiale - nous en avons pris pleinement conscience durant la campagne électorale. Nous expliquerons aux Turbiasques le pourquoi et le comment des actions entreprises dans le cadre du mandat qu'ils nous ont confié. La Turbie Infos sera diffusé dans les boîtes à lettres, à raison de deux numéros par an.*

Et, pour suivre l'actualité, partager tous les événements, petits et grands, qui font la vie du village et de ses habitants, nous créons une " gazette " qui paraîtra en alternance avec le magazine municipal. "

Le nouveau site Internet de la commune, en cours de réalisation, sera plus accueillant, plus attractif et plus informatif pour le citoyen comme pour le touriste. " *Dans le domaine du tourisme, nos poursuivons notre action de développement. Nous travaillons à la réalisation d'une brochure promotionnelle qui sera distribuée dans des lieux stratégiques de la Côte d'Azur. Elle s'appuiera sur les atouts patrimoniaux et culturels de notre village.*

Et nous comptons aussi sur la réalisation, primordiale, d'un parking de 250 places à la place de la caserne des pompiers. "

Enfin, La Turbie continue d'offrir une vie culturelle variée. L'été qui s'achève a vu de belles manifestations, de la Fête de la Musique au grand succès des trois concerts d'Ars Viva, en passant par les conférences de la médiathèque et les soirées gratuites au Trophée.

" *Je souhaite également soutenir les expositions et conférences en lien avec l'actualité culturelle,* confirme l'élue - *centenaire de la Guerre 14-18, bimillénaire de la mort d'Auguste, la Journée Romaine et ce, toujours en partenariat avec la Médiathèque intercommunale, qui est de plus en plus un acteur majeur dans l'animation culturelle de notre village.* " ■

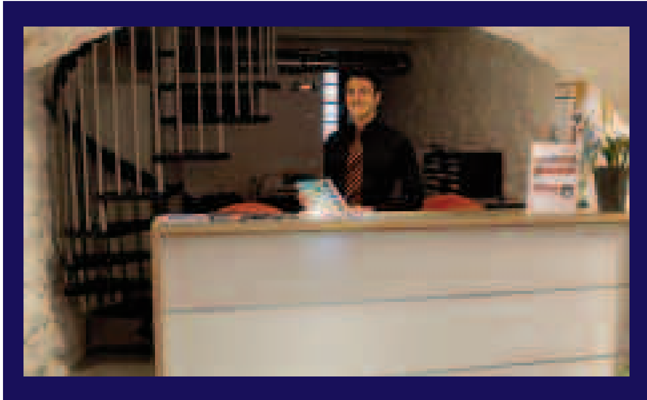
LAURE CHIBANE

"Valoriser la carrière romaine"

Nommée par le maire " déléguée au patrimoine et aux relations avec les associations culturelles ", en appui à Hélène Grouselle, Laure Chibane a d'ores et déjà sa feuille de route : " *Pour le patrimoine, nous avons le projet de mettre en sécurité et valoriser la carrière romaine et ses abords, pour rendre le site plus facilement accessible aux familles depuis le village,* annonce l'élue. *Et nous étudions la possibilité d'inciter les habitants à rénover les façades de la ceinture extérieure du vieux village, jusqu'à la route de Cap d'Ail.*"

Une autre action lui tient particulièrement à cœur : élargir, pour tous, enfants et adultes, l'accès à différentes disciplines culturelles et en priorité la musique.

Rendez-vous d'ici la fin de l'année pour plus de détails.



Le Point Information Tourisme a réouvert après 6 mois de travaux. Réalisés pour un total de 102 600 €, ces derniers visaient à améliorer l'espace dédié à la réception des visiteurs et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Ils ont aussi permis d'offrir de meilleures conditions de travail à son nouveau responsable : Anthony Drouget, qui prendra ses fonctions le 1er octobre. Alexandra vous accueillera désormais en mairie, Nadège sera principalement chargée de la communication de la ville.

ALEXANDRE BERRO - ADJOINT AUX TRAVAUX

Des investissements importants mais nécessaires

Issu du bâtiment, Alexandre Berro connait bien les problématiques liées aux travaux. Le maire lui a logiquement confié cette délégation.

Pour l'épauler dans sa mission, il peut compter sur l'expérience de Jean-Jacques Raffaele, ancien adjoint aux Travaux et sur l'expertise de Sylvie Dorival, ingénieur et directrice des services techniques. Et les projets sont nombreux : *" Outre la construction du parking du Mont-Agel - essentiel pour les Turbiasques et nos visiteurs -, nous poursuivons l'amélioration de l'accueil de nos enfants à l'école avec, notamment, une classe supplémentaire*, explique l'adjoint. *Nous procédons aussi aux travaux d'aménagement nécessaires à l'accueil des Personnes à Mobilité Réduite*".

L'été a été une fois de plus l'occasion pour les services techniques d'entretenir les classes : réfection des peintures, installation d'une douche à l'école maternelle, remplacement d'une climatisation.

Les autres bâtiments ne sont pas oubliés. La réfection de la toiture de l'immeuble communal, avenue du Général de Gaulle, va faire l'objet d'un appel d'offre. Alexandre Berro précise : *" La consultation interviendra au plus tôt : en septembre ou en octobre, afin de protéger l'immeuble d'éventuelles grandes précipitations, comme nous en connaissons parfois "*.

Un service très sollicité

Nécessaire, mais conséquent, le poste Travaux 2014 pèse sur le budget de la commune (voir page 8). Concernant le financement de l'ensemble des travaux d'investissement, la mairie présente donc, quand c'est possible, des demandes de subventions à l'ensemble de ses partenaires publics : Etat, département, Carf et Sivom.

Le Sivom de Villefranche-sur-mer a d'ailleurs répondu cette année favorablement aux diverses demandes de travaux pour un montant qui approche les 300 000 €. Notamment : l'aménagement d'un plateau ralentisseur et une reprise ponctuelle de chaussée au Chemin de Fontvieille (28 813 €) et une reprise de chaussée aux Révoires (53 850 €).

Alexandre Berro rappelle l'implication des équipes de la mairie au quotidien : *" A côté de ces chantiers conduits par des professionnels, il ne faut pas oublier les nombreuses interventions effectuées par le personnel des services techniques : débroussaillement, entretien des espaces verts et de la voirie, préparation des festivités... Chaque jour nous recevons des demandes d'intervention des riverains : chacune d'elle est prise en compte et nous nous efforçons d'y répondre au plus vite. "*



Chemin de Fontvieille : le Sivom a installé un plateau ralentisseur pour la sécurité des riverains.

ACHIM HERGET

" Développer le civisme "

Achim Herget est " l'élu chargé des questions de défense " et compte, parmi ses délégations, les Fêtes et Cérémonies : des missions à laquelle sa carrière militaire et sa personnalité de président-fondateur de l'Association patriotique turbiasque le prédisposent " naturellement ". Le maire lui a également confié la délégation à la voirie, en appui à Alexandre Berro.

" Etre patriote, en tant de paix, c'est aussi aimer son village. Je voudrais développer le civisme chez nos concitoyens ", ambitionne l'élu. Et de s'indigner, photos à l'appui : *" Les indélicats déversent leurs poubelles n'importe où et c'est la mairie que l'on incrimine ! Les balayeurs travaillent, ils ne salissent pas ! Idem pour les déjections canines. Nous allons rappeler que ces incivilités sont passibles de procès-verbaux. "*. Conciliant et pédagogue avant tout, l'élu précise : *" Toute mesure doit être accompagnée d'une solution. Je travaille à la mise en place de solutions pratiques. Ensuite, si ces incivilités perdurent, nous appliquerons les sanctions."*

C'est sur le terrain que l'élu intervient. Vous le croiserez souvent, sollicité pour résoudre les tracas du quotidien et tout ce qui touche aux routes, voies et chemins. Egalement chargé des relations avec les commerçants, il souhaite mettre en place une association des commerçants. Membre de plusieurs commissions et groupes de travail dont les réunions monopolisent plusieurs soirées, et référent pour son quartier, Achim Herget, qui prend ses engagements à coeur, trouve qu'il est difficile de remplir ses missions tout en poursuivant son activité professionnelle de maître verrier. Mais cela n'est pas fait pour le décourager.



Extension de l'école
Les travaux ont commencé cet été par la démolition d'une salle de classe. Ils se poursuivront ensuite par sa reconstruction et l'élévation du bâtiment sur un étage pour la création d'une classe supplémentaire. Livraison prévue : Pâques 2015.

PETITE ENFANCE ET JEUNESSE

La Mairie prépare l'avenir

QUATRIÈME ADJOINT, LILIANE CLOUPET EST EN CHARGE DES AFFAIRES SCOLAIRES, DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA JEUNESSE, AVEC DES PROJETS POUR FAIRE FACE AU DYNAMISME DÉMOGRAPHIQUE DE LA TURBIE.

Pour l'élue en charge des Affaires scolaires, de la Petite enfance et de la Jeunesse, l'engagement de l'équipe municipale auprès des jeunes commence dès leur naissance. *“ Or, la magnifique crèche intercommunale que nous partageons à parts égales avec Eze a une capacité de 42 berceaux, dont 21 pour notre commune. Cela ne suffit plus à répondre aux besoins des familles de notre commune.*

La capacité de nos écoles en revanche demeure adaptée aux effectifs actuels stabilisés autour d'une centaine d'enfants en maternelle et quelque 150 en primaire.

Mais notre commune est en pleine croissance : deux immeubles sont en cours de construction sur la route du Mont-Agel et puis Detras… Nous devons prévoir l'avenir.

Nous avons lancé cet été les travaux pour la réalisation d'une salle de classe supplémentaire et nous poursuivons un projet de plus grande envergure dédié à la petite enfance, avec une crèche. Nous espérons le présenter bientôt aux Turbiasques. ”

17 – 25 ANS

Record d'affluence pour l'AJT

Affluence record au sein de l'AJT – Association des jeunes Turbiasques – qui compte 26 membres cette année contre 17 l'an dernier. *“ Le bouche à oreille, le fait que l'on a un local où l'on est chez nous… ”*, explique son président, Florian Plebani. Il est secondé par Jonathan Machado, vice-président, Alexandre Drouillard, secrétaire, et Xavier Orefici, trésorier.

A 30 € le montant de l'adhésion, cette affluence a permis de regonfler les caisses de l'AJT, qui a pu proposer récemment à ses membres une sortie “ paintball ” à Laghet, pour une participation de 15 € seulement quand l'entrée individuelle vaut 50 €.

“ Nous fonctionnons en autonomie financière mais nous espérons à l'avenir obtenir une subvention de la mairie afin de développer nos activités, envisage Florian. *Nous avons également le projet de faire des sorties entre associations. ”*

AJT - Association des Jeunes Turbiasques
Espace Jean Favre / sous la Place Neuve du côté du stade
Tél. : Florian Plebani - 06 18 28 69 17
Courriel : ajt06320@gmail.com
RDV sur Facebook©



Après la sortie paintball, les AJT ont organisé en juillet dernier une sortie avec l'association turbiasque France Canyon. Ils ont bravé leur appréhension et enfilé casques et baudriers pour affronter les rapides de Rio Barbeira en Italie. Photo : France Canyon
De g. à d. : Alexandre Drouillard, Jonathan Machado, Médéric Lapeyre, Maxime Boscagli, Valentin Lopez et Romain Barral.



Pose devant les gratte-ciel de Chicago, qui s'étend sur une superficie de 606 km² et dont la population dépasse les 2,7 M d'habitants ! Pour la plupart des élèves turbiasques, ce voyage aussi loin de leur famille était une première. Mais leurs mines réjouies prouvent que l'expérience fut une réussite.

ÉCHANGE CULTUREL

Les écoliers turbiasques à Chicago

■ ENTAMÉS EN 2011, LES ÉCHANGES AVEC LE LYCÉE FRANÇAIS DE CHICAGO SE POURSUIVENT ET LES LIENS SE RESSERRENT ENTRE LES FAMILLES DE PART ET D'AUTRE DE L'ATLANTIQUE.

Deux ans après leur premier voyage, les classes de CM1 et CM2 de La Turbie, emmenées par leurs professeurs - Mmes Duriez et Lopez -, sont reparties vers les Etats-Unis sur les traces de leurs aînés, toujours dans le cadre d'un échange avec le lycée français de Chicago. Tandis que des liens plus forts se tissent depuis deux ans entre certaines familles de part et d'autre de l'Atlantique, entretenus via Internet, Skype© et parfois aussi des visites lors de vacances.

De retour de leur escapade américaine de 12 jours (du 16 au 27 mai), ils nous ont livré en vrac leurs impressions – très visuelles : immensité de la ville, gigantisme du lac " *on dirait la Méditerranée, mais froide et pas salée* " (Ambre) – des buildings " *il y a beaucoup de gratte-ciel, je me sentais toute petite* " (Laura) – et des hamburgers " *trois fois plus gros que chez nous* " (Laurie). Raphaël a trouvé les Américains " *accueillants* " et Mathieu " *moins stressés qu'en France* ". Pour leurs professeurs, les bénéfices de ce voyage pour les enfants sont profonds et indéniables : " *Ils ont gagné en ouverture d'esprit, en maturité et sont beaucoup plus motivés pour apprendre l'anglais. Mieux : 16 CM2 sur les 18 qui sont partis ont demandé à intégrer une section bilingue pour leur entrée en 6ème !* ".

Les parents ont payé 500 € par enfant et la mairie a soutenu ce voyage, en doublant, pour les classes concernées, la subvention annuelle qu'elle accorde à chaque classe. Mais pas question de favoritisme : il s'agit en fait du versement anticipé de la subvention 2014-15, puisque les enfants ne partent qu'une année sur deux.

Ce qui n'empêchera pas les Chicagoans de revenir à La Turbie dès le printemps prochain. ■

MEMO

Parents, pensez à adhérer à l'APE !

Elodie Brun, présidente de l'Association des Parents d'Elèves de La Turbie, invite ces derniers à adhérer dès la rentrée prochaine à l'association, qui accompagne tous les enfants dans leur vie scolaire et finance des activités pour chaque classe, le tout pour 12 € par famille et par an…

Contact

A.P.E. de La Turbie - Ecole M. Balland - Place Neuve - 06320 La Turbie – Boîte aux lettres à l'entrée de l'école maternelle.

Courriel : apelaturbie@free.fr

Retrouvez l'APE sur Facebook© : ape.delaturbie !

POINT JEUNES

Pour les 10-17 ans

Le Point Jeunes, géré par le Sivom et animé par Emmanuel, accueille les 10 – 17 ans pour l'aide aux devoirs en semaine et des animations tout au long de l'année, week-end et vacances compris.

" *Nous avons bien conscience qu'ils sont mal lotis, installés dans un Algeco,* reconnaît Liliane Cloupet. *Nous étudions le moyen de mettre à leur disposition des locaux mieux adaptés mais cela ne pourra pas se faire tout de suite* " concède-t-elle. " *En revanche, les ados qui ont une autonomie de déplacement et, plus encore, leurs aînés, ont déjà fait un beau succès au microsite, confirmé et amplifié pendant les vacances d'été avec la proximité de la piscine.* "



Point Jeunes - Directeur : Emmanuel
20 chemin de la Valéria - 06320 La Turbie
Tél. : 04 92 10 84 35 – Port. : 06 42 73 19 26
pointjeunelaturbie@sivom-villefranche.org
Les mardi, jeudi et vendredi de 16h à 19h, mercredi de 14h à 19h, samedi de 13h à 18h



Première sortie inter générationnelle dans le Var réussie pour la nouvelle déléguée à la solidarité (le groupe pose devant le Château Saint-Martin, cru classé de Provence). Les aînés sont revenus enchantés de cette journée : " *Cela nous fait du bien d'être avec tous ces jeunes ! Ils chantent, ils rient, cela nous redonne un élan de jeunesse !* ".

ENGAGÉE ET MOTIVÉE, SANDRINE ROCCA SE VEUT DISPONIBLE ET À L'ÉCOUTE DE TOUS, DÉTERMINÉE À FACILITER LA VIE DE CHACUN – DANS LES LIMITES DE SA MISSION.

SANDRINE ROCCA-PENTA

Développer les liens inter générations

Jean-Jacques Raffaele, qui a conservé sous sa responsabilité les affaires sociales, s'est attaché la collaboration de Sandrine Rocca–Penta, qu'il a " déléguée à l'action sociale, à la solidarité et au lien intergénérationnel ".

" *Le social c'est mon domaine*, confirme l'élue. *J'ai travaillé durant 8 ans comme éducatrice spécialisée, une expérience qui m'a appris à travailler en équipe et avec les réseaux que je peux mobiliser aujourd'hui encore pour résoudre, autant que possible, les problèmes que viennent me confier les Turbiasques.* "

Et d'ajouter : " *J'ai la volonté de développer l'aide et le soutien* ***à tous, tous âges confondus, et avec la discrétion qui convient. Les Turbiasques doivent savoir que mon bureau leur est largement ouvert, que je suis à l'écoute de tous*** *et tout particulièrement des enfants, adolescents et adultes en difficulté.* "

Soutenir le lien social, favoriser le retour au travail

" *Soutenir le lien social, c'est essentiel* ", confie la jeune femme qui se félicite par ailleurs de pouvoir " *compter sur l'enthousiasme et la participation active des élus qui constituent la commission action sociale, de l'expertise de la Mission Locale 06 et sur l'aide logistique de Brigitte Martelli, au secrétariat de la mairie.* "

Pour offrir l'occasion de rester en lien et éviter l'isolement, elle a développé l'animation du club des aînés. La commune leur a acheté une plancha et un barbecue : ils peuvent ainsi organiser des déjeuners entre eux et accueillir le maire qui vient leur rendre visite à l'occasion.

Un jeudi sur deux, de 15h00 à 17h00, un animateur éducateur spécialisé propose une activité - chant, sophrologie, fabrication de santons ou de crèches de Noël en terre glaise... Une animation " danse " est également prévue.

" *Les deux sorties annuelles du CCAS, au printemps et à l'automne, sont maintenues. C'est dans ce cadre que nous avons organisé, le 15 juin dernier, une journée dans le Var, à Entrecasteaux, avec visite de domaine viticole, déjeuner au bord de l'étang, pêche à la ligne, visite du château. Une belle réussite à laquelle ont participé 60 Turbiasques de tous les âges. Fin octobre, une croisière de deux nuits est organisée en Méditerranée. Le CCAS a négocié les prix, et nous serons 80 à partir.* " ■

Barbecue, sophrologie, théâtre et danse pour les aînés. Animations à la piscine et tennis pour les plus jeunes.

Développer et favoriser le lien entre les générations est une priorité pour l'élue : le goûter du printemps, animé par Georges Faivre, était ouvert à tous les Turbiasques. Le CCAS avait envoyé 250 invitations et les plus jeunes ont entraîné leurs aînés.

L'élue veut également développer le partenariat intercommunal pour améliorer encore le service rendu aux aînés : " *Je souhaite organiser une fois tous les deux mois un repas entre aînés de La Turbie, Monaco, Cap d'Ail et Eze. Je travaille à la mise en place d'une commission médico-sociale constituée des médecins et infirmières de La Turbie permettant de mieux veiller sur les personnes âgées, dans le respect du secret médical et de l'intimité de chacun.*"

Cet été, au bord de la piscine municipale, les enfants ont pu bénéficier d'activités gratuites dispensées par une animatrice en formation " d'éducatrice jeunes enfants ". Et en août, grâce à la participation généreuse du Tennis Club Team Borfiga, des enfants du village dont les foyers ont de faibles ressources ont pu passer quelques journées au sein du club.



Cet été, les enfants ont profité de l'espace ludique animé tous les après-midis par Marina Barbanera, une jeune Turbiasque actuellement en formation pour devenir éducatrice jeune enfant.

WILLIAM DESMOULINS, 5ÈME ADJOINT

Capter la source du Faïssé

L'ÉLU EN CHARGE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET DE L'ENVIRONNEMENT VEUT RAMENER À LA TURBIE CETTE SOURCE QUI SE PERD AUJOURD'HUI DANS LES FONDS D'UN VALLON, A PEILLE.

La source du Faïssé qui alimentait la fontaine monumentale de l'Avenue du Général de Gaulle, se déverse dans la nature. A nouveau canalisée, elle permettrait essentiellement d'alimenter le système d'arrosage de la commune.
Photo : M. Bertola-Vanco



Jean-Jacques Raffaele a nommé William Desmoulins, chef de la caserne des pompiers dans le civil, 5ème adjoint en charge de " l'environnement et de la sécurité civile ". Ce dernier a aussitôt établi son plan d'actions autour de 4 projets principaux et lancé le plus important : canaliser et ramener au village la source du Faïssé - elle sourd à Peille sur une parcelle appartenant à La Turbie et va se perdre ensuite dans le vallon dont elle emprunte son nom.

" *Avec un débit de 16 à 18 litres/seconde l'été et jusqu'à 70 l/s l'hiver, cette source permettrait essentiellement d'alimenter le système d'arrosage de la commune en lieu et place de l'eau potable payée au prix fort à la compagnie de l'eau, prévoit l'élu. Nous avons déjà le soutien pour ce projet du partenaire qui a mené les études.* "

Toujours au chapitre de l'environnement, " *il y a urgence à remettre de l'ordre sur la voirie concernant les conteneurs d'ordures ménagères. Il faut les vider, les nettoyer et les recaser dans des niches réalisées à cet effet. Je souhaite aussi améliorer le tri sélectif. Tout cela est en cours d'étude en collaboration avec la Carf, dont c'est la compétence.* "

Concernant l'entretien de la commune et de ses 700 ha de massif forestier, l'adjoint veut d'une part, " *fleurir les entrées et la traversée de La Turbie, avec l'aide des services techniques, pour obtenir le label " Ville Fleurie " et, d'autre part, avec l'ONF et le Conseil général, remettre en état les chemins de randonnée et points de vue qui se sont progressivement dégradés.* "

La présence de camions sur l'autoroute A8 qui traverse la commune représente un risque potentiel. Un système d'alerte par SMS est actuellement à l'étude pour avertir rapidement les habitants en cas de danger.

Gestion des risques : créer une alerte via SMS

Côté sécurité, William Desmoulins a deux dossiers importants à gérer. D'une part, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) de tous les bâtiments communaux. Le gouvernement a prolongé au 1er janvier 2017 le délai pour remplir cette obligation. " *La commune exécutera les travaux au fur et à mesure des possibilités budgétaires, avec une priorité pour la mairie et les écoles* " annonce l'élu.

L'autre dossier concerne la gestion des risques. Les communes ont l'obligation d'information et d'alerte de la population. La Turbie est soumise à 7 risques importants : feux de forêt, mouvements de terrain, séisme, plan neige, risques technologiques - chimique et radioactif - liés aux camions qui empruntent l'autoroute A8 et à la conduite de gaz de 40 cm de diamètre implantée sous l'artère principale de la commune ; plus un 8ème risque, plus léger, qui concerne l'inondation des parties basses des constructions par ruissellement des eaux.

" *Le livret obligatoire qui présente ces risques et les mesures à prendre est en cours de finalisation. Il sera distribué prochainement à la population. Je veux ajouter à cette information un système d'alerte performant, via SMS : en complément de la sirène des pompiers, il permettra de prévenir les habitants des quartiers directement concernés.* "

BILAN 2013

La Turbie, ville plus sûre

■ UNE DÉLINQUANCE EN BAISSE, LA VIDÉOPROTECTION EN COURS DE MODERNISATION ET DES POLICIERS MUNICIPAUX FORMÉS AUX CONSEILS DE PROXIMITÉ : LA TURBIE VEILLE À LA SÉCURITÉ DE SES HABITANTS.



La Police Municipale est très présente sur le terrain pour assurer la sécurité des citoyens. Ici, au Carrefour de Sarre, elle rérégule la circulation et sécurise l'intervention du personnel de la D.D.E après qu'un camion a perdu une partie de son chargement.

La récente réunion d'information de la COB - Communauté Opérationnelle des brigades - de la Gendarmerie de Cap d'Ail, Eze et La Turbie qui s'est tenue en juin dernier, a été l'occasion de dresser un bilan encourageant de la sécurité en 2013 pour la ville de La Turbie, avec une baisse - conséquente - de 28 % des atteintes volontaires à l'intégrité physique et de 5,8 % des atteintes aux biens.

" Ces chiffres sont d'abord le fruit d'une collaboration étroite entre la Police Municipale et la Gendarmerie, explique Jean-Louis Bauchet, chef de service de la PM. *Mais la sécurité est l'affaire de tous et de chacun. Nul doute que l'implication des habitants des quartiers Giram et Sainte-Catherine dans le dispositif " Voisins vigilants " a participé à ces bons résultats. "*

Actuellement, un troisième quartier réfléchit à l'adoption de cette charte qui repose sur la collaboration de tous.

Un gendarme référent à l'écoute de la population

" La lutte contre l'insécurité est l'une des priorités de notre équipe, a rappelé le maire. *Nous allons veiller à améliorer encore cette tendance. Après le redéploiement de la police municipale mise en place dès mon arrivée, nous travaillons à la modernisation de notre système de vidéoprotection, qui permet la résolution de délits au travers de réquisitions judiciaires de la Gendarmerie. Puis nous le développerons. "*

" Par ailleurs, dès septembre, deux policiers de La Turbie vont suivre une formation spécifique de " référent sûreté " dispensée par la Gendarmerie nationale, et qui leur permettra de prodiguer des conseils pratiques aux habitants, commerçants, artisans… "



D'ici là, tout habitant de La Turbie peut s'adresser au " Gendarme Référent " en téléphonant au 04.93.78.76.80.

SAVOIR PLUS



Le système de vidéo-surveillance mis en place en 2006 est en cours de modernisation. Il sera prochainement étendu.

La sécurité en chiffres

Une délinquance en baisse en 2013

- - 28 % des atteintes volontaires à l'intégrité physique ;
- - 5,8 % des atteintes aux biens.

Le dispositif en place en 2014

- une police municipale composée de : 1 chef de service, 4 brigadiers chefs principaux et 1 secrétaire administrative ;
- un système de vidéoprotection en cours de modernisation comptant 30 caméras avec un lecteur automatisé de plaques d'immatriculation (LAPI) ;
- deux quartiers sous la charte " Voisins vigilants ".

ALEXANDRE BERRO - ADJOINT AUX SPORTS

Développer l'offre des associations

AVEC UNE VINGTAINE D'ASSOCIATIONS SPORTIVES, L'OFFRE DE LA TURBIE EST CONFORTABLE. ET LE NOUVEL ADJOINT AUX SPORTS SOUHAITE QUE D'AUTRES DISCIPLINES VOIENT LE JOUR, ... DANS LA LIMITE DES CAPACITES D'ACCUEIL DE LA VILLE.

En plus de sa délégation aux travaux, Alexandre Berro est en charge des associations sportives de la commune. Membre actif de plusieurs d'entre elles, le troisième adjoint a accepté sa mission avec plaisir.

" *Notre commune est riche en activités sportives et culturelles,* rappelle l'élu. *L'Association Sportive et Culturelle Turbiasque (ASCT) regroupe 17 sections sportives et 3 sections culturelles qui offrent la possibilité de pratiquer un loisir durant l'année scolaire* ". D'autres associations n'ont pas adhéré à l'ASCT mais proposent des activités accessibles à tous : France Canyon, Azur Tri-Athle TEAM, pour le sport ou Ars Viva, la Chorale Saint-Michel ou les Amis du Trophée pour la Culture, par exemple.

Cette offre est complétée par celle du Sivom de Villefranche-sur-mer par l'intermédiaire du conservatoire intercommunal de Beaulieu-sur-mer (musique, danse, théâtre, peinture et dessin) ainsi que par les nombreuses activités proposées par le Point Jeunes de La Turbie aux enfants, dès le CM2.

" *Même si cette offre est diversifiée et permet en principe à chacun de pratiquer une activité, je ne souhaite pas que cette liste reste statique et suis ouvert à l'accueil de toute association qui répondrait à la demande des Turbiasques.*" La mairie a d'ailleurs reçu dernièrement plusieurs propositions de création de nouvelles activités sportives, telle que le rugby.

Mais la volonté ne suffit parfois pas et la mairie se heurte à des obstacles techniques pour satisfaire les demandes : " *Notre principale difficulté réside dans la disponibilité des équipements communaux afin de permettre à toutes les associations et leurs adhérents de pratiquer leur discipline dans les meilleures conditions possibles.*"

En effet, le nombre des salles communales disponibles et adaptées à la pratique d'un sport est réduit et leur planning d'occupation est déjà quasiment complet.

Une bonne nouvelle cependant pour les associations : " *Nous avons à coeur de maintenir les activités en cours. Nous conserverons donc pour 2015 les subventions de l'an passé.*". Rappelons que les associations profitent également toute l'année du soutien de la mairie qui met gratuitement à leur disposition, les salles, le matériel et le personnel nécessaires pour la préparation de leurs différents évènements, festivités ou compétitions.

- A retrouver su www.ville-la-turbie.fr :
  Les activités des associations, leur planning et les tarifs
- Sur www.sivom-villefranche.org :
  Les activités du conservatoire et du Point Jeunes

BRUNO LOPEZ

"Désengorger le coeur du village"

Bruno Lopez a un rôle de délégué en matière d'aménagement durable, de prospective et de nouvelles technologies. Avec l'équipe municipale, il travaille actuellement à maximiser l'intégration dans le village des futures Résidences Detras.

" *Cette intégration prend en compte les caractéristiques paysagères de notre village ainsi que son passé historique et rural.* explique l'élu. *Par ailleurs, les Résidences Detras comprendront un espace public composé d'une place et de commerces. Leurs accès piétonniers ainsi que ceux pour les personnes à mobilité réduite sont étudiés pour que le projet devienne une partie intégrante et agréable du village.* "

La municipalité a le souhait de pousser au plus grand nombre de places de parking au sein de ces résidences. Ainsi en addition des capacités de parking du Mont-Agel, les places de parkings souterrains des Résidences Detras, permettront de désengorger le cœur du village et à terme de libérer la place Thèodore de Banville des voitures.

" *Il s'agit d'un des objectifs du programme de notre équipe que de faire de cette place un véritable centre de vie animé et piétonnier*", ajoute Bruno Lopez, qui participe d'autre part à l'élaboration d'un parcours sportif à toute proximité du village.

Il contribue également à la définition de l'évolution du réseau Internet à La Turbie et à diverses questions environnementales qui seront détaillées dans un prochain numéro de La Turbie Infos.



ETAT CIVIL

au 30 août 2014

Bienvenue aux petits Turbiasques

KAY Cosmo, Wallace, Campbell, Richard	10.06.14
DEPARIS Laly, Nadine, Marie-Claude	09.06.14
BALL Teia & BALL Margaux	15.04.14
PISANI Laurina	30.03.14
BOTELLA Anastassia	23.03.14
BRANCACCIO Maëlys, Claire	06.03.14
JOUANNEAU Gabriel, Pierre, Romain	26.02.14
BOIVINET Manon, Chantal, Jeanine	25.02.14
IRLES Soren	24.02.14
MATTEI Lilou, Annie, Josie	14.01.14
CHIZAT LANZA Inès, Maria, Marie-Thérèse	06.01.14
NINGLER SABATINI Simon, Louis, Jack	03.01.14
MARTIN Maïly, Lou	02.01.14
TERZANO Lucio	16.12.13
ALVES DOS SANTOS Esmeralda	23.11.13

Ils se sont dit oui !

MICHET Guillaume & FOIX Stéphanie	23.08.14
VITOU Nicolas & BERTHELIN Carole	23.08.14
LARA Pierre & PICCINI Amandine	05.07.14
PARIENTE Rudy & MESGUISCH Sarah	20.12.13

Noces d'Or

HERGET Achim & BUS Monique	30.08.14

Ils nous ont quittés

BERNABO Cyprien, Eugène, Christian	01.08.14
OLIVIÉRI Gérard	26.07.14
SILVESTRI Mario	16.06.14
RICBON Richard, Dominique, Célestin	27.04.14
RICARDON Marie-Christine	03.04.14
SANTONI Ange Félix	17.01.14
PICCO Hervé, Hubert	13.01.14
ALBONETTI Raoul, Jean, Joseph	11.01.14
ALFANI Christian, Pierre, Charles, Emile	24.12.13

MÉDECINS DE GARDE

Octobre		**Novembre**		**Décembre**	
Dates	**Médecins**	**Dates**	**Médecins**	**Dates**	**Médecins**
1	Galopin	1 et 2	Galopin	1	Rees
2	Gilardi	3	Rees	2	Gilardi
3 au 5	Andreis	4	Gilardi	3	Galopin
6	Rees	5	Galopin	4	Gilardi
7	Gilardi	6	Gilardi	5 au 7	Andreis
8	Galopin	7 au 9	Andreis	8	Rees
9	Gilardi	10 et 11	Rees	9	Gilardi
10 au 13	Rees	12	Galopin	10	Galopin
14	Gilardi	13 au 16	Gilardi	11	Gilardi
15	Galopin	17	Rees	12 au 15	Rees
16	Gilardi	18	Gilardi	16	Gilardi
17 au 19	Scemama	19	Galopin	17	Galopin
20	Rees	20	Gilardi	18	Gilardi
21	Gilardi	21 au 23	Scemama	19 au 21	Scemama
22	Galopin	24	Rees	22	Rees
23 au 26	Gilardi	25	Gilardi	23 au 25	Gilardi
27	Rees	26	Galopin	26 au 28	Galopin
28	Gilardi	27	Gilardi	29	Rees
29	Galopin	28 au 30	Galopin	30	Gilardi
30	Gilardi			31	Andreis
31	Galopin				

- Drs Andreis et Rees : 04 93 41 23 89
- Dr Galopin : 04 93 41 08 36
- Dr Gilardi : 04 93 41 01 11
- Dr Scemama : 06 60 17 76 29

SPÉCIAL JUMELAGE

SARRE

Le Paradis en Val d'Aoste épisode 1

A L'OCCASION DE LEUR VOYAGE À SARRE, COMMUNE APPARTENANT À LA COMMUNAUTÉ DE MONTAGNE DU GRAND PARADIS, LES TURBIASQUES ONT (RE)DÉCOUVERT UNE RÉGION SUPERBE : LA VALLÉE D'AOSTE CULTIVE ET PRÉSERVE UN PATRIMOINE HISTORIQUE, AGRICOLE ET CULTUREL RICHE ET QUI PRÉSENTE DES POINTS COMMUNS AVEC CELUI DE LA TURBIE.

Couplant les festivités du jumelage avec celles organisées pour leur 6ème " Sagra della Carbonada ", les Sarroleins avaient préparé un programme d'activités varié et dense à leurs amis turbiasques. Ces derniers ont peu prisé les activités sportives – seuls Kevin et Loïc Desmoulins ainsi que Daniel Candela ont participé aux tournois de football du vendredi après-midi et de baby-foot humain (drôlissime) du samedi.

Ils leur ont préféré les activités plus culturelles. En commençant par l'inauguration, dès le samedi matin, d'un parcours " Vignes et terroirs "(1) : " Aoutre et in cé per Saro et Tsesalet ", près de 6 km à travers un paysage à flanc de coteaux ensoleillés, entre vignes, vergers et potagers. De retour sur le grand stade communal, ils ont poursuivi leur découverte des saveurs des produits authentiques du terroir, dans le petit marché de producteurs installé là et dédié à la " La Corbeille du Paradis " : vins, fruits, fromages, confitures, miels et plantes…

Polenta et carbonade "au Prié de Tsesallet"

A côté, était dressée une grande tente où les attendait le déjeuner roboratif et traditionnel de ces festivités. Avec, pour plat principal : polenta et carbonade " au Prié de Tsesallet ", en français dans le texte : du veau grillé mis à mijoter de longues heures dans une sauce au vin blanc – le Prié de Tsesallet.

L'après-midi, les Turbiasques prenaient la direction d'Introd, à l'ouest de Sarre, en limite du parc national du Grand Paradis : le premier parc national italien doit son nom à son sommet éponyme qui culmine à 4 061 m, et donne également son nom, si bien porté, à la communauté de montagne (12 communes) à laquelle appartiennent Sarre et Introd.

Dans cette petite commune de 700 habitants, à l'architecture typique et préservée, célèbre aussi pour avoir été élue lieu de villégiature estivale par le pape Jean-Paul II, les Turbiasques ont visité la maison Bruil – typique de l'architecture rurale du Grand Paradis – et le château d'Introd, dont l'origine remonte au XIIème siècle. De la haute tour carrée du château, ils ont pu admirer les cimes enneigées des vallées environnantes de Cogne, Rhêmes et Valsavarenche.

La Fontina avant le Castello Reale

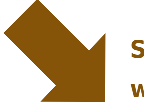
Une promenade au sein du parc animalier d'Introd, à la rencontre des espèces animales qui peuplent le parc national du Grand Paradis, clôtura cet après-midi divertissant.

Composé de spécialités locales, le dîner au restaurant redonna à certains l'énergie nécessaire pour rejoindre les festivités locales et terminer la soirée en dansant…

Le dimanche matin, avant la cérémonie officielle, certains ont poursuivi les visites de caves viticoles et de la laiterie " Chez Duclos ", pour découvrir la fabrication de l'incontournable Fontina, fromage AOC produit exclusivement avec le lait de vaches valdôtaines.

La cérémonie officielle et le déjeuner pique-nique se déroulèrent sur la vaste esplanade du château de Sarre – le Castello Reale, dont le noyau primitif remonterait au XIIème siècle, tire son titre (royal) et sa renommée pour avoir été le quartier général des parties de chasse du roi Victor Emmanuel II. A suivre...

(1) : Financé par le Fonds européen de développement régional dans le cadre du programme de coopération territoriale Italie-France 2007/2013 ALCOTRA, « Vignes et terroirs » réunit la Communauté de montagne Grand Paradis, en Vallée d'Aoste, et la Communauté de communes des Versants d'Aime, en Tarentaise, avec l'ambition de restituer les savoir-faire traditionnels de l'agriculture de montagne, promouvoir les territoires au travers des saveurs des produits authentiques de leurs exploitations agricoles et unir des communautés qui ont en partage une langue et des racines ainsi qu'une approche durable et respectueuse de la terre et de ses ressources.



Savoir plus :
www.grand-paradis.it



Rassemblés en une grande tablée, les Turbiasques ont pu goûter les spécialités de la région dans une ambiance très conviviale, comme les Sarroleins en ont le secret. Photo : M.-E. Colonna

FÊTE PATRONALE DE LA SAINT-MICHEL ET 10ÈME ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE AVEC SARRE

Programme des festivités

Dimanche 21 septembre

A partir de 8h30 : Aubades à la population

Samedi 27 septembre

14h30 : Concours de boules carrées - *Inscriptions Place Saint-Jean*

17h30 : Ouverture des festivités par le Corps philharmonique de Sarre « La Meusecca » - Trophée d'Auguste

18h30 : Cérémonie Officielle du 10ème Anniversaire du Jumelage avec Sarre - Trophée d'Auguste

Repli sur le parvis de la mairie en cas d'intempéries

20h30 : Dîner dansant du Jumelage et de la Saint-Michel animé par l'Orchestre « Les Anonymes »

Lundi 29 septembre

10h00 : Messe solennelle de la Saint-Michel avec Offerte Traditionnelle en l'église

Participation des Chorales Saint-Michel de La Turbie et Olivula de Villefranche-sur-mer, et de l'Association " La Luerna "

11h30 : Apéritif d'Honneur - Salle polyvalente

Samedi 4 octobre

18h30 : Barbecue Party - Salle polyvalente - *Réservations conseillées au Point Information Tourisme (04 93 41 21 15)*

21h00 : Loto - Salle polyvalente

Attractions foraines sur la Place Neuve du 25 septembre au 5 octobre 2014

Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'annuler tout ou partie de ce programme

---

Dîner dansant du Jumelage et de la Saint-Michel
35 € par personne

Assiette Turbiasque

Tomate et courgette farcies, Barba Juan, Sanguins à l'huile, Poivrons rôtis, Terrine de Campagne

Suprême de pintade farci d'une duxelles de champignons et sa sauce aux girolles

Pommes de terre nouvelles et fagot de haricots verts

Tomme de montagne sur lit de mesclun

Charlottine au chocolat et sa crème anglaise

Café

Vin à discrétion

Réservations obligatoires (nombre très limité de places)

jusqu'au 24 septembre inclus

au Point Information Tourisme - Place Detras - Tél. : 04 93 41 21 15

Les réservations ne seront effectives qu'une fois payées.

Aubades : appel aux bénévoles

Les festivités de la Fête Patronale débutent avec les traditionnelles Aubades : distribution de la " gijuòla " (bouquet souvenir) au son des accordéons. Le maintien de cette coutume revêt une grande importance pour le Comité des Fêtes, car c'est une visite de courtoisie que les équipes de bénévoles dévoués rendent à l'ensemble de la Population et que les Turbiasques apprécient.

Le Comité des Fêtes lance un appel aux enfants qui souhaiteraient y participer. Les parents sont aussi les bienvenus pour accompagner les différentes équipes à travers notre commune.

A l'issue des parcours, tous les participants se retrouveront pour partager le verre de l'amitié.

Merci de se faire inscrire le plus rapidement possible, au 06 18 36 34 82 (Sonia)

Retrouvez toutes les manifestations sur www.ville-la-turbie.fr